



RENCONTRES ÉDITEURS & LIBRAIRES FRANCOPHONES À DAKAR

24 & 25 novembre 2014

- VERBATIM -

Dakar a accueilli les 24 et 25 novembre 2014 les 5es rencontres des éditeurs et des libraires francophones. Une cinquantaine de professionnels du livre ont pris part à cette manifestation qui se tenait en amont du XV^e sommet de la Francophonie.

Depuis 2009, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) soutient, au titre de son action en faveur de la filière du livre, un cycle de rencontres professionnelles réunissant éditeurs et libraires francophones, dont l'organisation est confiée au Bureau international de l'édition française (BIEF). Elles s'inscrivent dans le prolongement des rencontres organisées depuis 2009 (à Beyrouth, puis à Tunis en 2011, à Abidjan en 2012 et à Casablanca en 2013), dans l'objectif de fédérer un réseau de professionnels du livre francophones à travers un partage d'expériences et de réflexions autour des grands enjeux du livre.

Élaborée conjointement par l'OIF et le BIEF, en collaboration avec l'Association internationale des libraires francophones (AILF) et l'Alliance internationale des éditeurs indépendants (AIEI), en liaison avec le Ministère de la Culture et de la Communication du Sénégal, cette 5^e édition s'est proposé d'aborder, par l'échange et le débat, les questions clés du marché du livre francophone telles que la promotion de la diversité des productions éditoriales, la coopération entre les éditeurs de la francophonie, la diffusion et la circulation du livre, ou encore les différents modèles pour l'édition numérique. En clôture du programme ont été présentées les actions des partenaires associatifs et institutionnels du livre francophone, notamment à travers des témoignages de professionnels, ainsi que les recommandations auprès des instances politiques et officielles pour la valorisation du livre dans l'espace francophone.

Ibrahima Lô : Mot d'ouverture et remerciements.

« La question qui se pose est celle de savoir quelle francophonie pour promouvoir quelle diversité linguistique par le moyen de l'édition du livre et de la lecture ?

Quand on parle de francophonie, il nous faut revisiter les fondamentaux, les objectifs sont très bien connus, il suffit simplement de les lister comme suit :

- Promotion de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique.
- Promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme.
- Appui à l'éducation, à la formation et à la recherche.
- Développement de la coopération au service du développement durable.

Dans ces conditions je me pose une question simple : "Quel sort faut-il réserver à la langue française dans l'harmonisation générale que requiert l'atteinte de ces objectifs ?"

En relisant un certain nombre de textes récents, j'ai été frappé par des déclarations qui font plaisir à un Africain qui parle le français. J'ai ouï dire que le français était devenu une langue africaine. C'est le Président Hollande qui l'a dit à Kinshasa. C'est très bien. On comprend que dans les 850 000 locuteurs français à travers le monde, les Africains occupent une place importante. Sous ce rapport, le dire me paraît être une vérité simple. Par contre, là où il y a une inquiétude, à mon humble avis, c'est quand une autorité, candidate au poste de Secrétaire Générale de l'OIF estime, sans sourciller, que "l'attention que nous avons porté au français n'est pas le fait des grammairiens, des académiciens". Quand on dit cela dans un pays qui a vu naître Léopold Sédar Senghor, je me demande si ce dernier ne va pas se retourner dans sa tombe. Je continue à croire, et je ne suis pas le seul, que le français, c'est aussi l'affaire des académiciens. Lorsque nous nous sommes retrouvés en 2012 à Montréal pour célébrer les 50 ans de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), nous avons été assez attentifs à de nombreuses contributions qui se sont fondées sur l'approche bibliométrique qui privilégie l'exploitation des citations de récurrence dans les travaux scientifiques et académiques, et ces études ont prouvé que, contrairement à ce que l'on pense, le français n'est pas si éloigné des leaders dans le domaine de la recherche. Devant la suprématie de l'anglais, les scientifiques du Japon, du Brésil, de l'Inde et peut-être même certains scientifiques français ne produisent pas nécessairement en langue française. Dans ces domaines, il y a une nécessité à encourager la pensée et la production en langue française.

C'est là que se pose la question de savoir si nous sommes prêts à assumer cette rupture. Oui, certainement. Il faudrait alors accepter de livrer nos connaissances scientifiques dans cette langue. À cette question qui doit être posée et traitée, s'ajoute celle de la mobilité des scientifiques qui devraient davantage en bénéficier pour participer au "banquet de l'universel" (Léopold Sédar Senghor).

Parler du français, de son écriture, c'est aussi se préoccuper – et cela devrait compter au nombre des missions de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) – des conditions et des modalités de l'enseignement du français, du préscolaire à l'université puisqu'au fond, pour reprendre le philosophe sénégalais Souleymane Bachir Diagne, il faut se demander si les crises que traverse l'ensemble du système ne participent pas à une incompréhension. Nous semblons tous parler français mais en réalité, est-ce que

nous nous comprenons ? Si l'on ne se comprend pas, c'est parce que, quelque part, il y a quelqu'un qui ne parle pas français, quelqu'un qui ne comprend pas ce que l'on dit et c'est là un obstacle à la communication.

Le français, comme langue, dessine une communauté de locuteurs porteurs d'avenir, car c'est une langue qui se prête à l'exercice scientifique et la question est de savoir si nous sommes prêts à assumer et à développer cet aspect stratégique du français.

S'agissant de la diversité linguistique, il faut acter pour elle ou disparaître de la galaxie francophone. Les textes de l'OIF le disent très clairement et les politiques mises en œuvre dans cette direction le confirment. Si nous voulons mobiliser conséquemment tous les locuteurs de cet espace francophone, il faut accepter la diversité linguistique. J'entendais hier dans un débat à la télévision nationale, un autre philosophe sénégalais, qui a rappelé les créations linguistiques "de chez nous". Quand on parle le français du Sénégal, "essencerie" revient souvent, "dibiterie" revient souvent, de même que "gouvernance" pour parler de gouvernement, tout cela est convoqué à bon escient et participe à l'expression d'une bonne diversité linguistique qui illustre quelque part un génie créateur. On a parlé du Sénégal, mais dans d'autres pays, au Cameroun par exemple, on pourrait également citer nombre d'inventions de même nature qu'il faut, à mon sens, encourager. Sans remettre en cause ce que je disais précédemment, il faut, dans le même temps, préserver ce français si cher aux grammairiens et aux académiciens. Il ne faut pas se voiler la face, cette très belle langue progresse par endroits mais recule ailleurs. Si le français recule au Vietnam, au Laos ou au Cambodge, il ne faut pas en chercher la cause uniquement dans la suprématie de l'anglais, il faut se poser la question de savoir si ce n'est pas aussi la conséquence du traitement qui est fait aux langues dites nationales, indigènes, dans ces pays-là. Dans ces conditions, la francophonie politique a du pain sur la planche puisqu'il arrive que dans certains pays, on fasse le choix, assumé, de tourner le dos au français, dans ce que j'appelle une sorte de "yo-yo linguistique". Il est à mon avis utile de poser cette question et de la poser précisément. Je n'ai pas de réponse ; sauf peut-être que les porteurs de la francophonie politique devraient apporter une réponse pour mieux gérer ces vas-et-viens. La francophonie politique a du pain sur la planche, nos amis éditeurs et diffuseurs en ont également puisque l'enjeu aujourd'hui est de promouvoir des contenus encore plus pertinents dans un contexte sévère, sans y perdre son âme.

Le livre dans tout cela ? Les belles lettres, dans notre pays en tout cas, nous continuons à croire qu'elles ont un avenir. Il s'agit de travailler à maintenir le rêve senghorien. Ce n'est pas facile mais cela passe par un engagement politique fort que les autorités de ce pays essaient de mettre en œuvre depuis deux ans et demi. On parle d'un Sénégal qui émerge, dans le secteur du livre et de l'édition, il y a certaines orientations fortes auxquelles on nous demande d'être attentifs et qui sont ainsi ordonnées :

- L'exécution d'un plan national de réhabilitation des bibliothèques et des centres de lecture et d'animation culturelle.

- L'intégration dans la structure politique de l'édition des écrits en langues nationales et l'incitation à leur vulgarisation. Quand on regarde la nomenclature des maisons d'édition, on remarque que celles qui prennent en charge de manière significative les langues nationales sont assez faibles du point de vue de la représentativité.

- Le soutien à la production cinématographique par l'adaptation des œuvres nationales. Notre catalogue national contient de belles œuvres.

- La veille à la protection légale des œuvres littéraires réalisées par nos concitoyens pour que les créateurs de la pensée humaine puissent vivre de leur art.

- L'appui à la promotion du livre.

À partir de ces grandes orientations et en bonne intelligence avec les autorités du Ministère de la Culture et de la Communication, nous essayons d'organiser notre intervention autour de trois postulats :

- La première, nous l'empruntons à une icône de la lutte pour l'indépendance et l'émancipation, qui a beaucoup œuvré pour l'humanité en général, Nelson Mandela, qui dit : "Une nation qui lit, une nation qui s'instruit et s'éduque, c'est une nation qui gagne". La lecture doit être au centre de nos préoccupations dans cette volonté d'émerger et de faire émerger le Sénégal.

- L'autre grande préoccupation est de travailler à promouvoir le livre : le bon livre qui soit lu. Faire en sorte que l'on produise un bon livre et ne pas uniquement se limiter à produire le livre mais travailler aussi à ce qu'il soit lu.

- Enfin, "apprendre à pêcher et ne point offrir du poisson". C'est-à-dire réunir tous les opérateurs sans lesquels le secteur ne peut se développer et leur donner les moyens d'être performants.

Pour conclure, il s'agit d'essayer de mener tout cela en restant attentif aux sollicitations de l'environnement. Intégrer une série de réflexions pour aller vers un modèle économique dans une ère où tout s'accélère et où le numérique est très présent. On nous dit alors qu'il faut construire ce modèle et s'il faut le construire donc, chacun a son mot à dire. C'est pour cette raison que nous allons énoncer quelques éléments avec lesquels nous souhaiterions contribuer à la construction de ce modèle :

- Il faut construire, dans un premier temps, un réseau de lecture en pensant aux espaces numériques puisque l'information, la bonne information, se trouve aussi sur les réseaux. Il faut donner accès aux ressources en ligne en installant des connexions dans les bibliothèques et les espaces de lecture. Quel contenu faut-il imaginer pour ceux qui naissent avec ces nouvelles technologies ? Cela est une grande question et tous les opérateurs du secteur devraient y réfléchir car ceux qui naissent avec ces technologies manifestent aussi de nouvelles demandes. Sommes-nous disposés et prêts à répondre à celles-ci ?

- Il s'agit aussi et surtout en ce qui nous concerne, de travailler à mettre à jour les législations, à les adapter aux évolutions en cours pour promouvoir et sécuriser les créateurs. Beaucoup de pays ont des législations, certains n'en ont pas, il faut faire en sorte que ces législations prennent en charge les nouvelles technologies.

- Une autre étape enfin, que nous ne pouvons éviter, c'est comment valoriser les catalogues. Nous avons des catalogues intéressants, il faut travailler à ce qu'ils se retrouvent dans le numérique. Il faudrait déterminer les conditions dans lesquelles nous pourrions les mettre à disposition tout en préservant là encore notre âme collective afin de ne pas léser ceux qui sont à l'origine de ces créations. »

Jean-Guy Boin : « Nous avons cinq thèmes à aborder lors de ces Rencontres :

- Diversité linguistique.
- Promotion et diversité des productions éditoriales.
- Coopération entre éditeurs.
- Diffusion et circulation des livres.
- Et enfin le numérique qui revient tout le temps.

Ce que je veux dire, puisque vous parliez du droit, je me rappelle qu'en 2005, l'OIF a joué un rôle décisif pour porter la notion de diversité culturelle au sein de l'UNESCO ce qui est naturellement très significatif. Je crois que dix ans plus tard, en 2015, les préoccupations de l'OIF c'est aussi sur la question de la protection des œuvres littéraires généralement, la rémunération des auteurs, et, il est vrai, l'impact du numérique sur la création. Nous aurons l'occasion d'en parler au cours des différents ateliers. En France, nous avons des accords entre auteurs et éditeurs sur la protection des œuvres littéraires et sans que cela ne soit un modèle en soi, il y a des améliorations assez intéressantes dans la gestion du secteur comme

par exemple la prise en charge par les libraires eux-mêmes et non par de grandes machines, notamment américaines de ce genre de sujets. Les rencontres et les débats que nous allons avoir vont se conclure demain par un certain nombre de propositions et de réflexions qui auront été faites par vos différentes structures au sein de l'AILF, l'AIEI, etc., et qui pourront être, pour la cinquième année, par l'OIF. »

Youma Fall : « C'est pour moi, à travers toutes mes casquettes, un plaisir d'être là, un plaisir de me retrouver à chaque fois parmi les cadres du milieu de la création toutes disciplines confondues. D'abord parce que je suis un acteur culturel mais également parce que je suis dans l'OIF. Et quand il s'agit du livre, j'ai encore plus de plaisir.

Il me plaît de rappeler ici qu'en prélude des rencontres du sommet de la Francophonie, il y a un certain nombre d'activités, notamment la formation organisée par notre Centre de formation sur l'édition solidaire et l'édition de jeunesse, il y a aussi l'Assemblée générale du Réseau des Éditeurs Africains, les États généraux de la Caravane du livre, entre autres. Donc un certain nombre de rencontres dans le cadre du sommet de la Francophonie, qui nous rassurent et je voudrais ici vous dire tout l'intérêt que l'OIF porte à ces rencontres et plus précisément à ces assises du BIEF qui coïncident avec cette nouvelle programmation que nous sommes en train de définir au sein de la francophonie et qui va être adoptée par nos instances dans le cadre du sommet de Dakar et dans laquelle programmation, le livre dans son articulation (structuration des filières), dans son accompagnement, prend tout son sens. À ce niveau, ce que nous avons fait jusque-là et que nous allons renforcer, est d'accompagner la chaîne du livre à trois niveaux :

- D'abord, accompagner États et organisations publiques à travers la définition de cadres réglementaires (ce qui revient aux États).

- Ensuite, accompagner le monde de la créativité pour une création innovante et en phase avec toutes les évolutions du moment, dont le numérique, mais il y a aussi cette problématique des langues nationales, de la diversité linguistique qui n'a de sens que quand elle est en lien avec la diversité culturelle. À ces niveaux-là nous accompagnons les éditeurs, les espaces de célébrations (Foire de Genève, Foire du Québec) et nous accompagnons la stimulation à travers les prix : nous avons le Prix des 5 continents que nous organisons.

- Enfin, accompagner l'espace de la réception. En effet, l'État a beau définir un cadre réglementaire, un contexte positif d'émergence du livre et de la lecture, les acteurs ont beau produire des ouvrages de qualité, tout cela n'a de sens qu'une fois lu et apprécié car quel que soit le plaisir et la jouissance que peut procurer un objet créé, la finalité est que ce soit partagé et apprécié. Voilà pourquoi nous accompagnons ces acteurs de la réception à travers les centres de lecture et d'animation culturelle qui font partie des outils que l'OIF met à la disposition des populations pour participer et favoriser l'accès aux connaissances et au savoir, la médiation des savoirs et des connaissances.

Ce sont toutes ces raisons qui font que l'OIF se félicite et je voudrais au nom de M. le Secrétaire Général de la francophonie, le Président Abdou Diouf, et au nom de l'administrateur de l'OIF, vous féliciter pour cette organisation, Monsieur le Directeur général, et féliciter tous les acteurs ici présents et qui participent à la promotion du livre.

Pour finir, je voudrais dire que l'OIF prête et a toujours prêté une attention particulière aux résultats de vos rencontres, mais cette année, elle va être un peu plus particulière car nous démarrons les programmations sur quatre ans (2015-2019). Je vous souhaite un excellent séjour au Sénégal, au pays de Léopold Sédar Senghor et du Président Diouf et vous remercie de transformer le temps du sommet de Dakar, le Sénégal, en une île flottante sur un océan de diversité culturelle et linguistique. »

Présences éditoriales dans l'espace francophone

Si la richesse de la création littéraire et la diversité des catalogues d'éditeurs dans l'espace francophone ne font aucun doute, il existe néanmoins une réelle difficulté à les rendre visibles sur le marché du livre, notamment au Nord. Face à ce constat, éditeurs et libraires échangeront leurs points de vue.

Sylvie Labas, Librairie Folies d'encre, Saint-Denis ▪ **Philippe Rey**, Éditions Philippe Rey, Paris ▪ **Marcelin Vounda Etoa**, Éditions Clé, Yaoundé ▪ **Suzanne Diop**, Présence Africaine, Paris ▪ **Felwine Sarr**, Auteur, Dakar

Modération : **Sylviane Friederich**, AILF / La Librairie, Morges

Introduction et présentation des intervenants par Sylviane Friederich

Philippe Rey : « Notre maison a été créée il y a une dizaine d'années. Je me suis lancé parce qu'il y a des choses que j'avais envie de faire et qui n'étaient pas facile à faire dans le cadre d'une maison, les éditions Stock, faisant partie d'un grand groupe, Hachette, où je travaillais. Donc je me suis lancé pour de l'édition personnelle. Parmi ce que j'avais envie de faire, la publication d'auteurs francophones était quelque chose de très important pour plusieurs raisons. D'abord, par la nature mais ensuite par mes origines – je suis africain, mauricien – donc pour moi c'est un attachement à l'Afrique mais aussi à une diversité de provenances de textes. C'est pour cela que dans ma maison j'ai intégré une collection de littérature étrangère assez importante, ouverte sur tous les pays. Pour définir ma maison, je dirai simplement qu'elle en est une d'ouverture plutôt que celle d'un programme particulier.

Parmi les auteurs francophones, mon auteur historique est originaire de Dakar, c'est Boubacar Boris Diop qui a publié un livre aux éditions Stock sur le Rwanda, intitulé *Murambi*. Cela a créé un lien très fort entre nous et quand j'ai créé ma maison d'édition, il m'a suivi avec beaucoup d'enthousiasme. Il écrit en wolof et assure la traduction en français. Nous avons aussi d'autres auteurs tchadiens, camerounais, et également des auteurs très importants dont le Malgache Jean-Luc Raharimanana et l'Antillais Patrick Chamoiseau.

Ce qui est important pour moi c'est à la fois de publier ces auteurs et de les faire connaître au public français, ce qui est, on le sait bien, assez difficile puisqu'il y a une production surabondante en France ; mais aussi les auteurs francophones qui peuvent toucher en France à l'universel, c'est-à-dire sortir le particularisme de la littérature locale, donc on essaie de promouvoir ces auteurs-là pour toucher un public universel.

Je termine en vous disant que j'ai deux opérations :

- La première est celle que j'ai avec l'Alliance des Éditeurs Indépendants avec qui nous avons publié un roman de Boubacar Boris Diop, *Kaveena*, en plusieurs éditions dans huit pays africains et du Maghreb par exemple. Plus le livre de Lilian Thuram, *Mes étoiles noires*, jusqu'en Haïti et même avec un retraitage, ce qui est assez galvanisant. C'est donc un partenariat que j'espère continuer et qui touche onze pays en tout.

- Nous avons aussi une autre coédition avec une maison d'édition se trouvant à Dakar, les éditions Jimsaan, avec Felwine Sarr. Nous avons coédité le livre de Souleymane Bachir Diagne, *Comment philosopher en Islam*, et nous en sommes très fiers. »

Sylvie Labas : « Je suis libraire en France, à Saint-Denis, dans la banlieue Nord de Paris. Dans la périphérie de Paris donc et une périphérie est ce qui entoure et qui est souvent mis au ban. Saint-Denis est considérée comme une ville populaire, c'est-à-dire pauvre. La librairie a été ouverte en 1998 dans

cette ville historiquement et culturellement extrêmement riche, socialement un peu plus pauvre mais riche aussi en terme de nombre de pays représentés, nous ne comptons pas moins de 140 nationalités dans la ville et la librairie est le fruit de tous ces peuples. La question de la diversité des ouvrages se pose donc : dans la librairie nous avons une production très diversifiée avec beaucoup de littératures qui viennent d'ailleurs et qui sont traduites.

Dans un premier temps, j'avais une forte demande de lecteurs provenant des Antilles et qui voulaient des livres édités aux Antilles, mais je me suis aperçu que je n'avais pas la possibilité de leur en fournir. On avait des auteurs antillais qui vivaient en France, édités chez Gallimard, du coup j'ai été chercher comment je pouvais faire puisque les Antilles étaient en France (pas sur le territoire mais en dehors) et donc j'ai trouvé étonnant que l'on ne puisse pas avoir une facilité d'accès à l'achat des livres venant de ces îles.

Ensuite, je me suis posé la question sur les littératures africaines, les livres édités en Afrique et dans différents voyages, je me suis rendu compte qu'il y avait une édition assez diversifiée et riche et n'ayant pas trouvé une organisation logistique qui permette la libre circulation de ces ouvrages, je les ai donc rapportés dans mes valises. Un autre « bidouillage » : je me suis basée aussi sur les lecteurs à qui je demandais de me ramener certains ouvrages en profitant de leurs allers-retours dans leurs différents pays.

Par la suite, il y a eu, grâce à l'Association des Éditeurs Indépendants, la possibilité de pouvoir présenter les livres édités, notamment les livres de jeunesse. Mais il y a eu ensuite une expérience malheureuse avec Servedit à cause de problèmes de gestion et, dernièrement, on a eu l'Oiseau Indigo qui est venu dans notre librairie pour présenter quelques éditeurs africains et du Moyen-Orient. C'est un début mais cela n'est pas forcément suffisant.

Il y a un autre enjeu. Je crois que la circulation, notamment des livres du Nord sur le continent africain, sur la zone francophone, se déroule très bien. Je constate néanmoins que cette circulation de Sud à Sud se fait extrêmement mal et je me dis que ça n'a pas beaucoup changé depuis les colonisations et que finalement ce sont toujours les mêmes grosses entreprises qui arrivent à s'organiser et qui affectent les échanges. Il n'y a pas de retour, ce qui n'est pas équitable quand quelque chose circule dans un sens mais pas dans l'autre. Le livre de Philippe Rey avec Jimsaan et Souleymane Bachir Diagne témoigne de l'émergence d'un point de vue différent et la question des coéditeurs en littérature est intéressante.

Sur la question des sciences humaines, je sais que beaucoup de chercheurs africains sont édités en anglais aujourd'hui, aux États-Unis, et on ne retrouve pas leurs pensées dans notre pays alors que quand on parle de circulation, on parle de circulation de pensée, de point de vue. Cela est problématique car la pensée occidentale est dominante et on a besoin d'accéder aux pensées de l'autre, c'est primordial pour pouvoir échanger au mieux et se regarder les yeux dans les yeux.

Je vais finir en disant, pour reprendre un auteur, qu'il faut décoloniser les esprits et cela passe par le livre (Saïd Bouamama, *Figures de la révolution africaine*). Il y a encore du travail à faire, la lecture et le livre sont des outils pour réaliser ce travail. »

Felwine Sarr : « Je suis Felwine Sarr, écrivain sénégalais et je vais vous entretenir plutôt au nom de la maison d'édition, Jimsaan, que nous avons créée Boubacar Boris Diop, Nafissatou Dia Diouf et moi-même, et vous dire quelle a été la démarche qui a un lien d'ailleurs avec la problématique de ce matin et quelle est notre fonction.

Je pense qu'on aurait pu se contenter de rester dans notre espace d'écriture, c'est probablement plus simple et confortable, dans cet espace au sein duquel nous nous sentions plus légitimes, mais tous les trois nous sommes partis d'un désir de faire circuler un peu mieux les imaginaires qui sont les nôtres, de nous réapproprier des discours sur nous-mêmes, sur nos expériences existentielles, pour projeter une

vision du monde à partir de nos réalités, nos lieux et les inclure dans une forme de circularité, une forme d'échange avec les pensées du monde, les discours, les littératures et les imaginaires. Nous nous sommes dit que l'édition et probablement aussi la librairie, mais d'abord l'édition, est un espace à partir duquel nous pourrions faire ce travail. Si un discours africain sur les sciences sociales n'est pas assez audible, pas assez bien représenté, c'est le travail des éditeurs d'aller voir ces chercheurs, les faire travailler autour de textes, d'idées et de faire que ces textes circulent. Donc nous avons eu le souci de rééditer de nos textes, de nos littératures, des textes qui ne l'étaient plus, de contribuer à faire émerger des voix nouvelles autour des textes, de traduire des littératures en langue anglaise, espagnole et qui ne sont pas assez éditées dans nos espaces et donc de les mettre dans l'espace de circulation du livre et par voie de conséquence dans le débat, mais surtout les inscrire comme nourriture spirituelle et faire en sorte que le grand corps social qu'est le nôtre soit irrigué d'une lecture diverse, aux épices et aux saveurs lointaines pour certains qui exprime un des visages de l'universel qui est le nôtre. C'est donc de ce souci-là, de cette engagement-là que nous sommes partis. Dans notre démarche, nous avons aussi tenus des débats d'idées pour échanger nos pensées. La librairie est un appendice, une pendant de notre démarche pour faire non seulement circuler le livre mais aussi pour organiser des débats d'idées, faire circuler une pensée et échanger.

Nous avons publié *Comment philosopher en Islam* de Souleymane Bachir Diagne, en coédition. Bientôt, dans un mois, nous rééditerons *La Plaie* de Malick Fall qui a dans notre paysage littéraire un statut de présence-absence et dont le livre paru en 1967 avait disparu de la circulation, et nous avons aussi un roman de Leonora Miano prévu au mois de janvier, et d'autres pour la suite. »

Suzanne Diop : « Je suis Suzanne Diop, cogérante de la maison d'édition Présence Africaine. Je veux d'abord rappeler que Présence Africaine a été créée en 1947 par Alioune Diop, mon père, et était au début une revue publiée deux fois par an. Une revue de référence, très respectée dans le monde académique, avec pour rédacteur en chef Romuald Fonkoua. Cette revue est le patrimoine de l'Afrique car finalement, elle a été créée par Alioune Diop et ses compagnons de l'époque qui avaient notamment pour nom Léopold Sédar Senghor, Bernard Dadié, Aimé Césaire, Jean-Paul Sartre, Michel Leiris, Albert Camus, etc. Présence Africaine c'est aussi une maison d'édition deux ans après la revue (1949) puisque mon père, à l'époque, considérait que les expressions qui n'avaient pas droit de cité dans les maisons d'éditions françaises puisque l'Afrique était encore colonisée, devaient trouver un moyen d'être connues. Et c'est ainsi qu'il a édité des gens comme Cheikh Anta Diop qui a fait sa thèse sur l'Égypte ancienne avec des thèmes qui sont controversés jusqu'à présent mais une thèse qui a pu faire avancer la science. Il a aussi édité Aimé Césaire, Birago Diop, David Diop, Théophile Obenga, Léon-Gontran Damas, etc. Il y avait aussi des livres édités dans des langues différentes qui ont été publiés en français. Quand je vois tout ce qui a été fait, je suis en admiration. L'équipe de Présence Africaine a fait un travail considérable dès le départ. D'ailleurs, des livres de Présence Africaine sont devenus des classiques et sont enseignés dans les écoles mais il ne faut évidemment pas rester dans le passé, nous continuons de publier et d'essayer de faire mieux. Je pense par exemple à Souleymane Bachir Diagne – tout le monde se le partage tant il est remarquable –, on vient de publier en coédition avec le CODESRIA, *L'Encre des savants* qui est un ouvrage de référence sur la philosophie et cela est un grand honneur pour nous. Je continue pour dire que Présence Africaine c'est aussi la Société Africaine de Culture qui est une association née au lendemain du premier Congrès des écrivains et artistes noirs en 1956 à la Sorbonne qui rassemblait des Noirs de toutes les horizons et qui était un manifeste pour non seulement une certaine unité culturelle des Noirs, mais aussi pour une libération de l'Afrique à travers la décolonisation. Au lendemain de cet événement donc, l'équipe de Présence Africaine a considéré qu'il serait très judicieux de créer une organisation qui tiendrait des colloques, des festivals, des rencontres diverses et variées sur des sujets comme l'éducation, la religion, les femmes, l'économie, etc., donc tout domaine qui était à construire à l'époque. C'est ainsi que la Société Africaine de Culture a organisé

en 1966 le premier Festival mondial des arts nègres qu'elle a porté intellectuellement et magistralement, mis en œuvre par le Président Léopold Sédar Senghor. Cette Société Africaine de Culture qui était une association loi 1901 en France existe toujours et porte aujourd'hui le nom de Communauté Africaine de Culture et est présidée par le prix Nobel, Wolé Soyinka.

Nous sommes également une librairie, à Paris, maison de tous, quand on veut trouver la littérature africaine et des Antilles, vous êtes les bienvenus à Présence Africaine. »

Marcelin Vounda Etoa : « J'ai un avantage que j'exploite généralement à fond : je représente à cette table une maison d'édition qu'on ne présente pas, au risque de faire injure à la culture de son histoire, donc je considère que les éditions CLE sont connues. C'est la première maison d'édition de toute l'Afrique noire francophone. Je vais donc gagner ce temps précieux de la présentation pour aller directement au thème "la présence éditoriale dans l'espace francophone" et aux stratégies que notre maison met en œuvre à cet effet.

Pour nous l'espace francophone se décline en trois sous-espaces :

- Un espace francophone intra-africain : sur cet espace, nous partons des pays qui sont membres fondateurs des éditions CLE – sept au total – et nous tirons avantage du fait que ces pays sont présents de façon permanente dans notre activité pour avoir des relations avec les acteurs du livre dans ces espaces respectifs. Une ou deux illustrations : nous avons un diffuseur en Côte d'Ivoire (Les Classiques ivoiriens) qui en temps et en heure reçoivent des informations à la demande de ce qui se fait et nous pouvons ainsi être en relation permanente et nos livres sont omniprésents sur l'espace ivoirien. Pour le Gabon, l'illustration est que nous avons publié en 1972 le premier roman écrit par un gabonais, *Histoire d'un enfant trouvé*, et pendant de longues années, nous avons cet ouvrage en stock (3 000 exemplaires) et quand nous avons renoué le contact de façon pratique avec le terrain au Gabon, les 3 000 exemplaires ont été écoulés en l'espace de deux ans, nous avons fait une nouvelle édition et avons même cédé les droits de cet ouvrage à un éditeur ivoirien, les éditions Vallesse, qui essaie de le faire entrer dans les programmes scolaires en Côte d'Ivoire. C'est donc une relation pragmatique et de proximité que nous entretenons avec les pays membres de notre Conseil. Les libraires du Bénin et du Togo reçoivent au moins une visite annuelle des éditions CLE et parfois nous nous y rendons deux fois la même année. À l'intérieur de cet espace francophone intra-africain, il y a les autres pays francophones et nous avons les contacts de tous les libraires et de tous les confrères de ces différents pays, et en fonction des opportunités, nous mettons nos ouvrages en circulation dans ces espaces.

- Le deuxième espace pour nous, c'est la diaspora francophone. Nous avons dans notre carnet d'adresses un certain nombre de laboratoires et de centres de recherche qui se tiennent au courant de ce que nous publions et que l'on distribue à la demande. Nous avons signé un contrat il y a six mois avec un éditeur numérique basé à Paris qui a la spécificité de publier les ouvrages par chapitres. Il vend des chapitres d'ouvrages à deux euros à tous les chercheurs qui s'intéressent à tout ce qui se publie sur le sol africain. Cela est très pratique et chaque fois qu'un ouvrage sort désormais, nous le mettons à la disposition de cet éditeur qui le met en circulation.

- Le troisième espace, c'est l'espace européen. Ici c'est un peu difficile car nous avons tenté des expériences. Nous travaillons sur un projet avec l'Oiseau Indigo et cela prend du temps parce que le service juridique de CLE qui a reçu l'offre de contrat l'a retourné dans tous les sens et j'ai des difficultés à le convaincre que l'on peut s'engager. Nous sommes maintenant partis sur une nouvelle année parce que le contact s'était établi au mois de mai, à Genève, on était donc en milieu d'année, il fallait la laisser passer et nous sommes partis pour l'année prochaine, pour voir ce que nous pourrions obtenir de cette relation éditoriale. Nous avons tenté une expérience avec une autre entité, les éditions Excelsis, qui n'a pas été très

heureuse puisqu'elle s'est interrompue sans que nous n'ayons pu faire le bilan.

Nous avons également à l'occasion de manifestations littéraires, la possibilité de donner de la visibilité à ce que nous faisons. Lors du Salon de Paris, nous sommes un peu noyés mais l'expérience de Genève en est une qui offre plus de visibilité car il y a une présence effective des éditeurs et nous y avons, en mai dernier, discuté la possibilité d'assurer de façon continue la présence des éditeurs parce que ce qui fait problème à Genève, c'est que si l'on est invité une année, il faut ensuite attendre deux à quatre ans pour obtenir une seconde invitation. Nous avons proposé de nouvelles modalités si le Salon de Genève est par exemple disposé à laisser les éditeurs qui souhaitent assurer leur présence se prendre en partie en charge car le Salon ne peut à la fois couvrir tous les frais et inviter tout le monde. Une autre action que nous menons : avec le soutien d'un certain nombre d'écrivains africains, nous essayons de décrocher l'espace parisien parce que la plupart des meilleurs auteurs africains publient à Paris et il est souvent difficile de racheter leurs droits pour les publier en Afrique. Quand on voit un éditeur qui dit qu'il a cédé ses droits à un tel, vous allez le voir mais celui-ci vous dit qu'il faut importer les livres plutôt que de demander les droits parce que vous allez publier le livre dans un format qui existe déjà et qui risque de faire concurrence aux ouvrages qui ont déjà été produits. Nous avons fait une expérience avec Philippe Rey à partir d'une suggestion de Patrice Nganang qui a consisté à racheter les droits. Nous avons racheté les droits de deux ouvrages de Patrice (*Mont Plaisant* et *La Saison des prunes*) pour envisager que ces manuscrits soient rapatriés sur le continent et je crois que c'est une expérience heureuse parce que cette année nous étions à Fouban, au grand festival du royaume du Sultan bamoun, et nous avons eu l'occasion de présenter l'ouvrage dont nous avons racheté les droits.

Pour finir, nous nous sommes engagés dans un projet avec Marc-André Ledoux des Nouvelles Éditions Numériques Africaines (NENA) : nous avons numérisé une trentaine d'ouvrages et nous avons obtenu un soutien qui nous permet de numériser un ensemble d'ouvrages. Nous en sommes à près de 150 ouvrages en cours de numérisation.

Voilà un peu comment les éditions CLE assurent leur présence dans l'espace francophone. »

Discussion

Philippe Goffe : « Vous avez bien expliqué votre stratégie pour pénétrer d'autres marchés que celui camerounais. Ce qui m'intéresserait c'est de connaître la stratégie d'autres éditeurs présents ici pour équilibrer entre les marchés du Sud et ceux du Nord. Je parle notamment d'accessibilité du livre car depuis qu'a été créée l'AILF, on se heurte à quelques problèmes récurrents notamment le fait que les livres du Nord ne sont pas forcément accessibles à ceux du Sud pour des questions de prix. Il y a aussi une difficulté de circulation des livres du Sud vers le Nord. Donc la question est quelles sont les stratégies adoptées pour faciliter la circulation des livres dans les différents marchés ? »

Philippe Rey : « Nous avons plusieurs leviers :

- Soit on ne bouge pas et les livres arrivent au Sud extrêmement chers, ce qui tue la venue du livre ici. Donc ce que je fais souvent, c'est que je propose un prix inférieur à celui du marché français, donc, un prix spécial pour l'export.

- Nous avons aussi le levier de la coédition.

- Nous les gérons aussi parfois au cas par cas en restant très ouvert. Ce qui est plus simple et facile à faire, c'est une édition spéciale pour les livraisons à Madagascar, où on propose un prix de vente très bas

et là le livre se vend à plusieurs centaines d'exemplaires et cela entre dans le cadre volontariste. »

Pascale Kramer : « Je suis vraiment ravie d'entendre Marcelin dans sa proposition de partage des coûts pour l'organisation du Salon de Genève car il y a un public, il y a de la place. Je pense alors qu'il serait bien qu'on puisse continuer, qu'on ait même plus d'exposants. Il serait bien qu'on ait donc un engagement des pays participants. »

Désiré Kabale Mutimanwa : « On devrait regarder avec une attention très particulière tout ce qui se fait en R.D.C. car nous restons un des plus grands pays francophones. J'ai été frappé par tout ce que Marcelin a exposé et mon intervention est surtout pour le remercier. Ma question est qu'est-ce qui est fait jusque-là en R.D.C. ? »

Marcelin Vounda Etoa : « Nous ne sommes pas particulièrement présents en R.D.C. pour des raisons que nous ne maîtrisons pas. Le représentant de la R.D.C. au Conseil d'Administration des éditions CLE est le directeur d'une structure détenant une maison d'édition et qui diffuse les livres. Nous avons envisagé la possibilité de lui envoyer directement les livres. Cela est valable aussi pour le Congo Brazzaville. Le problème est d'ordre organisationnel dans la trajectoire du livre. Au Gabon, il y a un peu plus de facilité. »

Mical Drehi Lourougnon : « Actuellement, nous sommes pratiquement assaillis par des gens qui passent pour dire qu'ils veulent numériser notre fonds mais nous n'avons pas de contrat. Nous ne savons pas à quoi il faut s'attendre et donc il serait bien qu'ils reviennent pour nous donner des renseignements. »

Sylviane Friederich : « L'atelier de l'après-midi servira à apporter des réponses à la question de la numérisation des livres. »

Mamadou Dramé : « Ma question aux éditeurs est la portion réservée à la production scientifique faite par des Africains et non pas en Afrique, mais sur le continent européen. Y a-t-il en Afrique une petite portion réservée à ces chercheurs africains pour ne pas être à la merci des aventuriers qui leurs offrent des miettes et leurs demandent de publier dans des conditions parfois inacceptables ? »

Suzanne Diop : « Nous travaillons sur les manuscrits de scientifiques, d'universitaires afin de voir comment palier à un tel problème. »

Antoinette Corrèa (à Suzanne Diop) : « J'aimerais savoir pourquoi vous n'avez plus de représentation à Dakar ? »

Suzanne Diop : « La maison d'édition a toujours été en France mais comme je vous l'ai dit déjà, gérer une maison d'édition est très difficile et multiplier les représentations n'est pas chose facile. Par ailleurs, c'est un projet d'avoir une représentation à Dakar et nous y travaillons. »

L'expérience de la Caravane du livre et de la lecture en Afrique

Retour sur les États généraux du livre et de la lecture des 22 et 23 novembre 2014. Témoignages des libraires et partage d'expérience autour de la Caravane du livre.

Anne-Lise Schmitt, AILF ▪ **Binta Tini**, Librairie La Farandole des livres, Niamey ▪ **Marius Ngartara Ngaryengue**, Librairie La Source, Ndjamena

Anne-Lise Schmitt : « La Caravane du livre est une manifestation en faveur du livre et de la lecture qui offre au public des animations gratuites mais également une offre de littératures africaines francophones, à des prix bonifiés. Cette opération généralement a une particularité, c'est qu'il ne s'agit pas de faire une vente en librairie uniquement, mais d'aller voir le public se trouvant dans des endroits plus isolés ce qui permet aux libraires d'aller parfois à des milliers de kilomètres de la capitale. Pour ce qui est des enjeux de l'opération, ils sont à plusieurs niveaux :

- Il y a un enjeu culturel qui fait que le libraire va à la rencontre d'un public parfois de culture différente et cela donne à la sélection des titres de littérature un aspect philosophique aussi car finalement, la recherche des origines se fait souvent à travers la littérature.

- Il y a aussi cet enjeu de rendre la littérature accessible à tous, souvent dans des endroits où le pouvoir d'achat est faible.

- Un enjeu politique aussi car un texte de littérature c'est aussi imaginaire, une pensée qu'on a envie de partager et qui permet d'avoir après un échange avec les auteurs qui souvent partent aussi avec les caravaniers.

- Un enjeu professionnel également car la Caravane est aussi une opportunité de réunir les acteurs de la chaîne du livre autour d'une opération commune.

Nous avons commencé en Afrique en 2004 parce qu'on s'est rendu compte que la production francophone qui était publiée en Europe était très importante mais était moins connue en Afrique du public. Par ailleurs, les librairies africaines étaient considérées comme des librairies scolaires ou universitaires et donc il fallait montrer qu'elles pouvaient offrir un assortiment de littérature.

Enfin, c'est vrai que si l'on y pense, l'objectif final de la Caravane, c'est de travailler sur la lecture et que donc c'est indispensable de travailler avec les bibliothèques et nous avons ainsi commencé à travailler en relation avec celles-ci.

La Caravane du livre n'est pas une opération institutionnelle même si des organisations institutionnelles appuient le projet, c'est une initiative de libraires de l'AILF. Ce sont des libraires eux-mêmes qui ont lancé l'idée et donc toute personne qui le souhaite peut faire une Caravane du livre. Parfois ce que nous voyons dans certains pays, ce sont soit des collectifs de libraires ou parfois des collectifs incluant des libraires, parents d'élèves, des bibliothécaires, etc., qui l'organisent.

La Caravane donc, s'est d'abord déployée dans quatre pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Togo, Burkina Faso, Côte d'Ivoire) et s'est ouverte petit à petit à d'autres pays en 2005, en 2007 et en 2013, elle a commencé à se développer dans des pays d'Afrique centrale et déjà en 2007, au Tchad, nous avons connu une Caravane du livre. En regardant bien la carte, on se rend compte qu'il y a des pays à taille immense et d'autres qui sont un peu plus petits ce qui donne une idée du travail abattu sur le terrain par les libraires parce qu'ils ont envie de drainer leurs librairies dans tous les pays. La langue utilisée est le français même s'il y a de plus en plus de pays n'ayant pas pour langue d'usage le français (Burundi, Rwanda, Tchad).

Enfin, il s'agit d'une opération importante parce que cela se déploie dans des pays où il y a un taux d'alphabétisation peu important. Le travail sur la lecture est donc fondamental.

Par rapport aux dix ans de la Caravane, on a souhaité marquer le coup puisque cette année on a mené trois actions particulières :

- La première action était une Caravane bibliothèque, l'idée étant de faire en sorte que des tandems libraires / bibliothécaires se créent pour réfléchir à un assortiment de titres en littérature sachant que l'achat des livres était fait en librairie mais ce n'était pas un financement AILF, c'est-à-dire que c'est l'AILF qui réglait mais que le bibliothécaire faisait l'achat auprès du libraire.

- Le deuxième projet a été un énorme travail qui a été fait, un catalogue, *100 titres pour 10 ans*, un projet né en 2012 à Abidjan. On a sélectionné tout au long de ces années 3 500 livres qui constituaient une base de données et pour faire une sélection il fallait s'y prendre autrement donc nous avons commencé à voir avec les libraires les titres qui pourraient être représentatifs et petit à petit nous avons fait une base de sélection que nous avons affinée grâce à un travail de collection avec nos partenaires dont l'AILF, Africultures, Joie par les livres, le Comité jeunesse du SNE, etc. *100 titres pour 10 ans* est donc un catalogue numérique dans lequel on donne des résumés, titres, auteurs, et il est sur notre site et il sera amené à évoluer.

- Dernier projet : ce sont les États généraux de la Caravane du livre, réalisés ces deux derniers jours avec les libraires, éditeurs, bibliothécaires et auteurs, et l'idée était de réfléchir à la question de la lecture ensemble avec tous les acteurs de la chaîne du livre. Deux remarques nous viennent à propos de ces deux journées :

- Certains libraires ont découvert des auteurs grâce à ces opérations littéraires de petits éditeurs indépendants qu'ils ne connaissaient pas forcément.

- On se rend compte aussi que ça répond à une réelle demande, ce qui pose encore la question de la codification, de la quantité des titres codifiés et si on pouvait avoir plus de titres codifiés ce serait mieux et là ce sont des enjeux plus complexes à déployer.

Sur le terrain, on s'aperçoit que petit à petit certains libraires ont réussi à convaincre des mécènes locaux. Certains écueils apparaissent également dans l'échange d'expériences comme le manque de rentabilité des festivals où les animations sont souvent gratuites. Il faut pouvoir solliciter les pouvoirs publics dans ces situations. Par ailleurs, a été soulevée la difficulté de mener un travail entre plusieurs acteurs de la chaîne du livre et le gros travail nécessaires pour les libraires pour pouvoir s'associer avec d'autres acteurs.

Par ailleurs, les acteurs ici présents traiteront mieux de la problématique de la lecture et il faut aussi savoir que la question de la rentabilité se pose pour le libraire dans le cadre de la Caravane car les livraisons sont gratuites et il n'a donc pas de revenus en retour. »

Marius Ngartara Ngaryengue : « C'est pour moi un plaisir de me retrouver parmi tout ce monde de la chaîne du livre pour parler de notre expérience de la Caravane du livre et de la lecture. Il faut dire que la Caravane se passe plus ou moins de la même manière dans tous ces pays. Depuis huit ans que nous faisons la Caravane, nous sommes aujourd'hui en mesure de dire que nous sommes très satisfaits du travail qui a été abattu pour la circulation du livre. Plus d'un million de personnes au Tchad ont été sensibilisées grâce à la Caravane du livre et de la lecture. Sur ce nombre, 10 % sont directement concernés soit les élèves ou la jeunesse de manière générale. Mon intervention va se situer sur deux points que sont la préparation de la Caravane et ensuite de son déroulement :

- La préparation de la Caravane est un travail énorme. Dans un premier temps, il faut un travail de préparation de la liste des commandes, ensuite de communication, puis déployer les moyens logistiques nécessaires parce que la Caravane, le plus souvent, se passe loin de la librairie, parfois même à des centaines

de milliers de kilomètres de la librairie ce qui fait qu'il faut déployer une logistique adéquate. Durant les huit années de la Caravane, nous avons sillonné plus de vingt régions du Tchad qui est un pays vaste mais nous essayons d'aller le plus loin possible, même jusqu'au désert. Tout ce temps, nous l'avons fait avec des partenaires, ce qui veut dire que la recherche de partenaire est très importante parce qu'avec les seuls moyens de la librairie, nous ne pouvons pas organiser la Caravane. C'est pour cela que nous associons le Ministère, mais également tous les établissements (lycées), délégués de l'éducation, dans les régions nous sensibilisons les gouverneurs et tous les acteurs politiques. Ensuite, pour l'équipe même de la Caravane, elle est composée de toute la chaîne du livre : les écrivains, les bibliothécaires, les artistes (conteurs, slameurs, humoristes) et aussi les commerciaux. Pendant la préparation de la Caravane, nous déployons des moyens très importants de communication et c'est grâce à celle-ci que nous sensibilisons ce public-là. La télévision est mobilisée pour la communication, la presse écrite, la publicité (spots radio, conférences de presse, interviews, etc.). Pour la logistique, nous avons un bibliobus et des 4 x 4 pour une durée de 10 à 20 jours. Pendant les jours de la Caravane, il faut aussi tenir compte des frais de l'équipe (10 personnes pour nous, mais jusqu'à 25 personnes pour d'autres), des frais de logement, de restauration, de sécurité, etc. Voilà donc tout ce qui concerne l'aspect préparation de la Caravane.

- Pour le déroulement, une fois arrivé dans la région, nous faisons encore une tournée avec les artistes dans les quartiers pour rappeler que la Caravane arrive dans la région et faire sortir la région et la population. Nous en profitons pour rencontrer les politiques pour qu'ils soient présents au lancement de la Caravane. Lors de notre dernière Caravane, nous avons pu faire bouger les autorités militaires qu'on a pu décorer avec des médailles. Pour nous, c'est aussi une façon de les sensibiliser en même temps que les chefs d'établissements et autres. Après cela, nous entrons dans l'exposition proprement dite et les animations de la Caravane. D'année en année, nous avons constaté qu'on arrive à toucher de plus en plus de public et c'est cela qui nous reconforte. Nous nous disons que si nous voulons faire reculer les barrières de l'ignorance, il nous faut sensibiliser tout ce monde. Quand je vois des gradés militaires nous rejoindre, je me dis qu'ils sont intéressés par le livre et même s'ils n'achètent pas, ils sont au moins sensibilisés.

Voilà donc pour la Caravane du livre au Tchad. »

Binta Tini : « Bonjour à tous, quand j'ai ouvert ma librairie, j'ai rejoint des libraires qui avaient déjà commencé à faire la Caravane bien avant et aussitôt je me suis intéressée à l'opération. Comme d'habitude, nous avons un processus, nous sommes soutenus par le Centre culturel franco-nigérien. Nous choisissons les dates, après avoir, en amont, fait la commande des livres, puis nous faisons un budget, nous choisissons les villes à traverser, nous contactons un auteur, un slameur car pour que l'opération soit réussie il faut absolument de l'animation, si ce n'est que le livre, il n'est pas sûr que la population vienne. Une fois nous avons aussi projeté un film, comme un cinéma ambulant, et ce fut un succès. Nous allons le plus souvent dans des régions risquées et éloignées et ceux qui connaissent le Niger savent que pour aller à Agadez par exemple, il faut attendre un convoi pour éviter les rebelles, etc. Nous prenons en charge le transport des livres, nous partons par bus car n'ayant pas de voiture personnelle. Nous acheminons d'abord les livres dans les villes pour être sûrs qu'ils arrivent à destination avant. Par la suite, nous avons créé une association avec cinq librairies et nous avons continué à faire l'opération de cette manière. Chacun commande ses livres, mais nous avons une animation commune. Et c'est ainsi que nous allons pour vendre nos livres.

Voilà donc un peu le point du déroulement de la Caravane chez nous. »

Discussion

Prao Koffi Medard : « En Côte d'Ivoire cette année, nous avons organisé la Caravane du livre avec l'Association des libraires de Côte d'Ivoire. L'association est composée de quatre librairies. Cette année, la Caravane du livre est partie d'Abidjan à Bouna via Azogbé, Abengourou. Le thème a été "tous ensemble pour notre bibliothèque". Nous avons négocié avec des partenaires qui nous ont accompagnés et dont l'un nous a soutenu à hauteur de cinq millions de francs qui ont servi à acheter des livres à offrir sur tout le parcours à des établissements scolaires parce que lors de la crise, les bibliothèques des établissements ont été saccagées. Il y a eu aussi un groupe de réflexion (Initiative Côte d'Ivoire) qui reçoit chaque mois une personnalité ivoirienne pour parler des questions de développement du pays. Ce groupe nous a aussi aidés à hauteur d'un million. Cette année, la particularité au niveau de la Côte d'Ivoire est que nous avons fait la plus belle des Caravanes. Initialement, depuis 2004 que nous participons à la Caravane du livre, nous restons à Abidjan. Mais depuis 2012, nous avons commencé à sortir pour aller au fin fond du pays. En 2012 nous sommes allés jusqu'à Korhogo et cette année nous sommes allés un peu plus loin. Par rapport au thème, sur l'initiative de l'AILF qui a voulu qu'on travaille autour des bibliothèques, nous avons axé notre action autour d'elles. Dans les villes où nous sommes passés, la veille nous faisons une émission radio pour informer le public et le lendemain, nous avons le "baptême". On fait essentiellement deux jours par ville : nous avons la cérémonie d'ouverture et lors de celle-ci, nous invitons toutes les forces vives de la ville (autorités, responsables administratifs) et à cette occasion, nous présentons le projet et demandons à ces forces vives, de se cotiser pour acheter des livres que nous offrons soit à une bibliothèque, soit à un établissement scolaire. Un soutien de l'AILF a servi à financer deux bibliothèques. Sur tout le parcours, jusqu'à Bouna, nous avons installé des bibliothèques. L'autre particularité cette année est qu'elle s'est déroulée au mois d'octobre qui est celui de la rentrée scolaire. Nous sommes partis avec trois ouvrages sélectionnés et financés par le CNL, trois ouvrages subventionnés donc, 50 % de remise, ce qui nous a permis de vendre les ouvrages un peu partout et nettement moins cher que dans nos librairies. Des éditeurs comme NEI-CEDA nous ont accompagnés.

Nous avons réalisé dans chaque petite ville, 1 500 000 francs sans s'y attendre ce qui révèle le besoin en livre dans ces petites villes. C'est dire que la Caravane du livre et de la lecture est une initiative formidable et nous l'avons constaté sur le terrain. C'est aussi le lieu de remercier les éditions Larousse qui nous ont à chaque fois fait des dons sur notre sollicitation, des dictionnaires que nous offrons tout au long de notre parcours. »

Marie-Agathe Amoikon-Fauquembergue : « Sur quelle base faites-vous la sélection des titres des livres que vous présentez à la Caravane ? »

Anne-Lise Schmitt : « La sélection des 3 500 titres, c'est une sélection d'ouvrages en littérature africaine publiés au Nord et au Sud. La sélection a été faite tout au début, sur les conseils d'Agnès, nous sommes allés trouver tous les libraires au salon de Paris pour voir les livres qu'ils trouvaient intéressants. Depuis 2006 nous travaillons à ce que les éditeurs africains fassent partie de la sélection ce qui est un peu difficile. Donc pour cette sélection de la base de données, il n'y a pas forcément de critères mais, pour les "100" ouvrages, une sélection rigoureuse a été faite sur la base de critères mieux définis avec la collaboration des libraires qui ont jugé sur la pertinence et nous avons essentiellement choisi les livres publiés par les "petits" éditeurs qui étaient un peu plus difficile d'accès. »

Antoinette Corr  a : « Nous avons un probl  me : pour la Caravane, nous faisons un prix sp  cial.   la fin de la Caravane, les livres qui ne sont pas vendus reviennent en librairie et sont vendus toujours au m  me prix sp  cial ce qui fait que les autres vendeurs se plaignent que nous vendions moins cher qu’eux. »

Anne-Lise Schmitt : « Nous avons toujours eu ce probl  me et ce qui ressort des  tats g n raux, c’est qu’il est plus simple d’avoir un rayon Caravane dans la librairie et rien n’emp che les autres libraires de rejoindre la coordination et de faire une Caravane aussi. Les portes ne sont pas ferm es. »

Libraire de l’AILF : « Je voudrais pr ciser que ces livres, lorsqu’ils ne sont pas vendus, nous faisons un stand sp cial Caravane, on les expose de mani re plus visible en mentionnant “prix Caravane” car nous ne pouvons pas b n ficier d’une aide en amont et les revendre plus cher apr s. »

Mamadou Dram  : « J’esp re ne pas  tre hors-sujet car je vais parler en qualit  de professeur de fran ais que j’ tais, ce qui diff re peut- tre des points de vue des libraires. Lorsqu’on lan ait la Caravane   Dakar en 2006, j’enseignais dans un lyc e se trouvant   400 km de Dakar o  m me avoir le quotidien national relevait du miracle, mais la Caravane nous a aid s   pouvoir mettre   la disposition de nos  l ves des ouvrages que nous-m mes  tions oblig s parfois de photocopier car n’y ayant pas acc s. De ce point de vue, nous  tions tr s contents de cette Caravane du livre et de la lecture. »

Mamadou Sow : « Je remercie d’abord les organisateurs de ces rencontres et particuli rement, Rapha l Thierry et Antoinette Corr a.   l’instar de Mamadou Dram , je vais intervenir en profane   ce niveau en tant que biblioth caire. Cette Caravane du livre est pour moi comme une sorte de r cr ation ou vais-je dire d’une mise sur pied d’un plan Marshall pour le d veloppement de la lecture en Afrique. Quand j’ tais  tudiant   l’ENSUD, on nous disait que l’Europe, apr s la seconde guerre mondiale, a b n fici  du plan Marshall pour ce qui est du d veloppement des biblioth ques de lecture publiques ce qui a entra n  l’av nement des bibliobus dans les campagnes les plus recul es en Europe. Je trouve que cette initiative en est une tr s bonne puisque le plus souvent, les livres sont concentr s dans les capitales en Afrique. De ce point de vue, si la Caravane du livre arrive   porter les livres au niveau des campagnes, l’initiative est   saluer. Ma question   pr sent est la suivante : avez-vous assez explor  les universit s pour faire porter aux  tudiants africains la Caravane du livre ? Car j’ai l’impression que les libraires sont les seuls impliqu s. »

Libraire de l’AILF : « Quand on se d place dans les villes, on va dans les universit s, on les pr vient de notre arriv e ainsi que les  coles. Autant donc les  l ves que les  tudiants sont associ s   la Caravane. »

Paulin Assem : « Je ne veux pas parler en tant qu’ diteur mais en tant qu’ancien auteur qui a fait la Caravane en 2004. Pour la premi re  dition de la Caravane, on a fait appel   des auteurs,   des libraires et c’ tait bien, mais pour la seconde  dition, la responsable de la Caravane au Togo a dit qu’apr s bilan, seul le Togo a eu un gros budget et a remerci  donc les auteurs pour faire appel   un conteur. La plupart des autres libraires ont  t  d courag s par la gestion du stock qui existait. Je viens de d couvrir que la Caravane  tait ouverte   tout le monde et pas seulement   un tiers qui d cide de la prendre en charge. Ma question est : est-ce qu’on peut avoir dans une m me ann e, dans le m me pays, plusieurs Caravanes ? »

Anne-Lise Schmitt : « Il est déjà arrivé qu'on ait deux Caravanes dans un même pays mais, nous prônons plus une coordination rationnelle car le travail, une fois multiplié par deux est un peu plus rude. »

Pudentienne Houngnibo : « La Caravane du livre est une activité culturelle qui regroupe plusieurs acteurs du livre et comme le monsieur l'a demandé tout à l'heure, pendant les préparatifs, nous essayons de contacter les établissements concernés et les professeurs de français, les censeurs et si possible, le Directeur départemental de l'enseignement pour les impliquer. Ils préparent en amont les élèves soit par des jeux concours, ou en leur donnant des ouvrages à lire d'auteurs choisis pour la Caravane et on leur pose des questions sur ces ouvrages. En gros, la Caravane ne s'improvise pas, elle est préparée. Dans les universités, nous associons l'association des étudiants et les professeurs. Dans la semaine où l'activité se tient, ces enseignants ou élèves prennent la relève et vendent le stock jusqu'à épuisement.

Concernant la question de Paulin Assem, il est conseillé que les libraires d'un pays s'associent. Une librairie ne peut pas faire seule une Caravane. Il est donc conseillé d'avoir une activité commune. »

Membre de l'AECl : « Pour compléter, il n'est pas bon dans un même pays, que différentes structures organisent différentes Caravanes car dans ce cas, on ne peut pas être efficace. Même au niveau de la recherche de financement, ce sera compliqué car vous y allez en tant que librairie (commerçant) alors qu'en association, cela devient plus simple. »

Hamidou Konaté : « J'aimerais savoir pourquoi le Mali qui au début semblait avoir pris une place importante dans la Caravane du livre s'est fait actuellement rare au point de disparaître. »

Anne-Lise Schmitt : « C'est simplement parce que nous n'avons plus de nouvelles de la librairie qui essentiellement portait l'opération au Mali malgré son dynamisme du début. Si les libraires ne portent pas l'opération en fait, elle devient impossible à réaliser dans le pays concerné. »

Awa N'Diaye : « Je voudrais proposer aux initiateurs de la Caravane du livre, un partenariat pour la recherche de fonds permettant de subventionner les livres. Ma question est : jusqu'où va l'accompagnement des politiques en Afrique ? Car je pense que les Ministères de la Culture devraient pouvoir dégager un fonds pour la Caravane. »

Marius Ngartara Ngaryengue : « Il est vrai que les choses changent d'un pays à un autre, mais chez moi, il n'y a pas une vraie politique d'accompagnement du livre. Les libraires se débrouillent comme ils peuvent pour organiser la Caravane. Plusieurs fois, quand nous allons dans les Ministères, nous recevons des encouragements mais concrètement, personne ne met la main dans la poche et même quand nous les invitons, c'est tout un problème pour qu'ils répondent favorablement. Pour la première fois, en 2010, j'ai eu une aide financière du Ministère de la Culture c'est dire donc qu'il y a un travail à faire à propos de la circulation des idées concernant la Caravane. »

Marcelin Vounda Etoa : « Je me désolais du cas camerounais mais quand j'ai entendu celui du Mali, ça m'a consolé et ça m'a redonné un peu d'énergie parce que je pense que nous avons un gros problème en Afrique qui est que la plupart des libraires vendent des livres scolaires et on voit comment ils

se braquent quand on dit qu'il faut vendre les livres dans les écoles alors que nous sommes les premiers à nous plaindre. Je reviens à l'idée du Mali pour dire qu'il y a lieu de réfléchir pour amener les libraires à s'associer pour une meilleure organisation de la Caravane. »

Renforcer et valoriser les échanges entre éditeurs de l'espace francophone

Comment penser les formes de collaboration et d'échange entre éditeurs au sein de l'espace francophone, dans une perspective d'harmonisation et d'implication accrue des éditeurs du Nord auprès des éditeurs du Sud ? Quels sont les enjeux pour les libraires, notamment des pays du Sud, dans cette dynamique ?

Patrice Hoffmann, Éditions Flammarion, Paris ▪ **Maya Ouabadi**, Éditions Barzakh, Alger ▪ **François Nkémé**, Éditions Ifrikiya, Yaoundé ▪ **Lina Hussein**, Éditions et Diffusion Athéna, Dakar ▪ **Pierre Astier**, Agence littéraire Astier-Pécher, Paris

Modération : **Madeline Bedecarré**, Doctorante à l'EHESS

Madeline Bedecarré :

« Pour tout dire, on a rarement en France autant parlé de la littérature du moment, en même temps qu'on y a si peu cru », Julien Gracq, La Littérature à l'estomac.

Pour tout dire, on a rarement en Francophonie autant parlé de coopération entre les éditeurs du Nord et les éditeurs du Sud, en même temps qu'on y a si peu cru.

Pierre Astier :

« C'est la troisième fois que je participe à des réunions entre éditeurs et libraires francophones, et je remercie les organisateurs qui m'ont invité. En tant qu'agent, je suis un intermédiaire entre les auteurs et quelques éditeurs français et étrangers et des producteurs de cinéma et de télévision. Je joue un rôle de médiateur entre les producteurs et les créateurs de livres ou d'images.

Existe-t-il une circulation à sens unique ? Pour moi, l'espace francophone est un espace en voie de développement. Il y a un marché en voie de développement. À l'intérieur de celui-ci, des marchés très développés, d'autres moins, d'autres encore quasiment pas. Il y a tout à faire dans l'espace francophone. Il y a un mot utilisé depuis quelques temps, c'est le mot "francosphère" qui est la traduction de "global french" et je crois qu'il est intéressant de chercher de nouvelles terminologies. L'an dernier, à Casablanca, j'avais fait la comparaison entre plusieurs bassins linguistiques (anglophone, francophone, hispanophone, lusophone...) pour dire qu'il y a une grande différence dans la manière de travailler dans les espaces d'édition et j'avais dit qu'il me semblait que l'espace francophone souffrait de quelque chose qui me semble très important, c'est le manque d'investissement. Pour dire qu'il y a de gros investissements au Nord mais très peu au Sud. Si j'avais fait cette comparaison avec l'espace anglophone, c'est que les éditeurs du Royaume-Uni et des États-Unis ont beaucoup investi en Inde, ont des coopérations avec le Nigéria, l'Afrique du Sud, et que le monde hispanophone avait suivi aussi ce type de développement avec des investissements des grands groupes de Barcelone en Amérique du Sud, et que tout ceci n'existait pas dans l'espace francophone. Je pense qu'il serait bien que dans une assemblée comme celle-ci, on puisse avoir différents capitaines d'industries : pourquoi pas, un jour, Antoine Gallimard ; pourquoi pas, un jour, Arnaud Nourry ; pourquoi pas, un jour, Alain Kouck, le patron du groupe Editis, qui développent des politiques éditoriales importantes et que ça devrait intéresser, l'espace francophone. Aujourd'hui ce n'est pas le cas dans l'espace francophone, ce qui est regrettable. Il y a donc encore beaucoup de progrès à faire. En tant qu'agent littéraire, j'ai une vision différente de celle d'un éditeur, je peux me détacher du marché linguistique pour m'intéresser à l'ensemble des marchés. Je voudrais dire aussi que nous manquons de développer le marché du livre dans l'espace francophone et que nous gagnerions pourtant à travailler à son essor. En termes de coopération, de formation, d'échange, il y a beaucoup à faire et il faut aller plus vite. Il y a des questions qui se posent comme par exemple celle de la titularité des droits : il est vrai que les droits des auteurs francophones sont très souvent détenus par des éditeurs du Nord et il faudrait travailler

à une redistribution de ces droits de façon à ce que des auteurs du Sud dont les droits sont détenus par des éditeurs du Nord, puissent apprendre à travailler plus étroitement avec des éditeurs du Sud. Cela vaut pour l'Europe, pour l'Amérique aussi, le Canada. Il y a une redistribution des rôles à mettre en œuvre. Ce qui est fait par l'Alliance des Éditeurs Indépendants est remarquable, je pense que c'est un travail pour tous et qu'il faut l'encourager mais qui, à mon grand regret, est méconnu de certains éditeurs au Nord. De quoi est-il question ? D'offre éditoriale. Connaissons-nous bien l'offre éditoriale que nous avons dans l'espace francophone ? J'ai envie de poser une question : qui pourrait me donner le nombre de nouveautés de l'année 2013 dans l'espace francophone ? Qui sait combien de livres ont été publiés dans tous les pays de la langue française ? Autour de 100 000 / 120 000. Nous manquons de statistiques. Cela pour montrer en fait que nous manquons cruellement de statistiques. C'est un travail d'addition mais il faudrait que chaque pays fournisse ses statistiques annuelles. Il faudrait faire aussi des études sur les outils de lecture, la manière dont les livres circulent, on peut se reporter ici aux témoignages de l'AILF. Bref, je crois que l'une des tâches que nous devrions nous fixer pour les années à venir, c'est d'avoir des statistiques. Je vais faire une comparaison : l'Angleterre a 200 000 nouveautés par an. Cela devrait faire réfléchir.

La manière dont cette offre éditoriale est présentée : permettez que je fasse encore des comparaisons. Il y a à New York, le "German Book Office" qui est le bureau d'édition en langue allemande et qui s'intéresse à la production en langue allemande non seulement en Allemagne mais aussi en Autriche, et en Suisse. Ce bureau regroupe des experts de ces trois pays pour proposer annuellement une offre éditoriale qui comprend celle de grands éditeurs et de petits éditeurs. Pourquoi n'aurions-nous pas dans l'espace francophone une offre éditoriale qui comprendrait des livres provenant du Maghreb, de l'Afrique, de l'Océan Indien, des Caraïbes, etc. sans compter les européens. Je pense qu'il nous manque actuellement beaucoup d'outils pour travailler. Il faut donc inventer ces outils, travailler dans la perspective de certaines échéances importantes, je pense en particulier à l'invitation qui est faite à Francfort en 2017, de la France, et tout le monde comprend donc que c'est la langue française qui est invitée, il doit y avoir moyen d'avoir une offre éditoriale complète et pas seulement française. Pour ma petite expérience personnelle, j'organise au salon du livre à Paris l'année prochaine, une journée de l'édition indépendante qui aura lieu le 21 Mars et je suis en train de faire une liste de vingt éditeurs indépendants qui pourront à cette occasion, présenter à un public d'éditeurs étrangers, leurs productions. Je crois qu'il faut apprendre à présenter une offre éditoriale francophone avec des gens qui travaillent ensemble, davantage que jusqu'à présent. »

François Nkémé :

Est-il possible pour une petite structure d'exister sans Paris ?

« Merci de m'avoir donné la parole, je suis l'un des responsables des Éditions Ifrikiya du Cameroun. Notre maison d'édition qui continue d'avoir un statut d'association, existe depuis 2007. Nous publions en moyenne 15 à 20 livres par an de jeunes auteurs. En tant qu'association, nous vivons sans le livre scolaire. Beaucoup on prédit notre mort sans lui, mais ils se sont trompés. Nous avons de jeunes auteurs, la plupart en sont à leur premier roman. Mais, amis libraires de l'espace francophone, vos commandes ne nous parviennent pas.

Qu'est-ce qui peut être fait pour améliorer les écarts entre l'Afrique et l'Europe ? Je vais dire qu'il faudrait d'abord qu'on passe en revue tout ce qui a déjà été fait parce que beaucoup a été fait, il faut l'avouer, surtout pour nous. Il y a par exemple l'action de CCFD-Terre Solidaire dont le principal avantage est la baisse des coûts. Nous avons les voix de grands auteurs comme Boubacar Boris Diop, Mongo Beti dont il est difficile d'obtenir les droits (de 10 000 à 25 000 francs CFA) et cela nous donne un peu plus de

crédibilité. Tous ceux qui pensent qu'on ne peut éditer ces auteurs qu'au Nord viennent spontanément vers nous lorsqu'ils voient que nous les publions.

Au niveau d'Ifrikiya, nous avons l'expérience de trois auteurs qui ont toujours été soutenus par l'Institut français :

- Le premier livre qui a eu beaucoup de succès c'était *Nouvelles du Cameroun* qui traitait de la guerre d'indépendance dans notre pays et qui coûtait dans sa première édition 25 000 francs ce qui le rendait inaccessible, mais grâce à l'Institut français, nous avons pu faire une édition locale qui coûte aujourd'hui 10 000 francs. C'est un ouvrage qui parle de la guerre d'indépendance au Cameroun, une guerre dont on n'a pas beaucoup parlé. Le livre se vend très bien.

- Nous avons fait un autre ouvrage, nous avons acheté les droits aux éditions Les Enfants rouges, toujours avec l'appui de l'Institut français, d'une bande dessinée, *Malamine*.

- Et enfin, nous avons *Indépendance Cha Cha*, un livre collectif et politique.

Donc, nous avons une certaine aptitude et nous ne pouvons pas dire que rien n'a été fait dans ce sens, au contraire. Voilà un peu donc ce qui a été fait.

Il y a aussi un ouvrage traduit depuis l'arabe, *Walaandé, l'art de partager un mari*, de Djäïli Amadou Amal, qui en est à sa cinquième réimpression au Cameroun.

Ce que je peux proposer pour l'amélioration, c'est d'abord une plus grande visibilité. J'ai l'expérience du Salon de Genève où il y a vraiment un espace dédié à la littérature africaine et tous les éditeurs ici présents savent que le livre africain a une grande place au Salon de Genève. Lors de mon premier Salon du Livre à Paris en 2006, j'avais demandé qu'on n'enferme pas la littérature africaine dans un "ghetto", car on continue à être dilués dans la masse et notre combat est comme perdu d'avance, nous ne pouvons pas concurrencer les autres éditeurs. Il serait souhaitable que dans des salons comme ceux de Paris ou de Francfort nous puissions avoir des espaces dédiés. L'autre chose c'est que nous avons besoin d'avoir une bonne maîtrise du numérique, des formats et des plates-formes. Nous sommes toujours à la marge et tous les séminaires ne peuvent pas remplacer une expérience pratique, d'un représentant qui passerait peut-être deux ou trois semaines dans une maison d'édition africaine. »

Lina Husseini :

On est jamais ancien libraire.

« Il y a énormément de difficultés pour les maisons d'édition locales, c'est-à-dire sénégalaises, à être distribuées dans les librairies même si nous avons des livres de qualité, avec des auteurs de qualité, et une production de qualité. Nous avons huit ouvrages d'écrivains de renom dans notre catalogue. C'est-à-dire que lorsqu'on va contacter les libraires pour être visible dans leurs rayons, ils vont nous imposer des conditions qu'ils n'exigent même pas aux éditeurs étrangers (ceux de France par exemple). Nous avons contacté les librairies mais celles-ci ne jouent pas le jeu c'est-à-dire que, puisque c'est une maison d'édition sénégalaise, il faut vraiment "se prostituer" pour que les livres soient visibles. Je me pose la question de savoir pourquoi une telle attitude. Je n'ai pas envie de dire qu'il s'agit d'un complexe mais, si nos livres avaient été édités par Flammarion, Gallimard, Milan, ou d'autres, ils auraient eu leurs places dans les rayons systématiquement sans aucun problème et ils auraient payé le prix, l'échéance, la remise... On nous demande du dépôt, de ne pas faire du suivi après les stocks... Tandis que les productions sénégalaises n'ont rien à envier aux productions étrangères. Tout cela ce sont donc des problèmes que nous éditeurs rencontrons. Lorsque j'étais libraire, je trouvais que les libraires locaux ne jouaient pas le jeu avec les

éditeurs locaux. Il fallait les appeler plusieurs fois pour avoir une place dans leurs rayons.

Par rapport aux librairies françaises, il faut savoir que notre maison d'édition a la chance d'être plus visible en France qu'au Sénégal, ce qui est triste et malheureux car j'aurais préféré que les écrivains sénégalais soient plus visibles dans leur pays. Par rapport à l'étranger (France & autres pays africains), il faut savoir qu'il est beaucoup plus difficile d'exporter les livres du Sénégal vers la Côte d'Ivoire que de la France vers la Côte d'Ivoire. Aux éditions et diffusion Athéna, nous avons une structure en France pour faciliter cet échange c'est-à-dire pouvoir bénéficier de la subvention transport, etc. Notre maison d'édition a toute l'infrastructure nécessaire aussi bien pour avoir une grande visibilité au Sénégal, en France, au Mali, en Côte d'Ivoire, nous demandons donc aux libraires de jouer le jeu et de donner autant de chances, sinon plus, aux livres édités en France ou ailleurs qu'aux nôtres. Pour parler de collaboration avec les différentes maisons d'édition existantes, il y a Présence Africaine que je salue et d'autres et je pense que l'union faisant la force, nous pouvons créer des synergies, des collaborations, donner une chance aux ouvrages d'auteurs africains et à la littérature africaine avec la collaboration des libraires et de toute la chaîne du livre. Nous avons tout ce qu'il faut pour ça, peut-être pas les moyens financiers que les autres maisons d'édition en Europe peuvent avoir, mais nous pouvons, si nous sommes ensemble, faire de grandes choses. La proposition de collaboration est donc lancée à tout le monde. »

Patrice Hoffmann :

Le premier titre africain aux éditions Flammarion date de 1960 : Kocoumbo, l'étudiant noir.

« Je suis heureux d'être là depuis deux jours et j'apprends beaucoup grâce aux échanges et j'espère y contribuer à ma modeste façon. Nous sommes tous des professionnels au service d'une même finalité : le lecteur. Ce lecteur, c'est vrai que nous ne le touchons pas tous de la même façon dans le Nord que dans le Sud. Ce lecteur me fait penser à un poème en prose de l'Ivoirienne Véronique Tadjo où cet homme qui dort à côté d'elle, n'a jamais été aussi fragile, sans armes, mais aussi mystérieux et inaccessible.

Dans le Nord, nous sommes souvent dans une économie de la surabondance où on publie des centaines de romans tous les mois et les faire exister quelques jours ou bien quelques semaines sur les tables de librairies est combat, ce qui n'est pas tout à fait le cas ici. Et en même temps, que l'on soit libraire, éditeur, nous avons toujours la même finalité qui est celle qui m'intéresse : faire lire et rencontrer des lecteurs. Voir le plaisir et la passion de découvrir un nouvel auteur. Pour Flammarion, comme pour beaucoup d'éditeurs français, que ce soit pour les auteurs français ou ceux francophones, il y a plusieurs façon d'accéder au marché de la francophonie. Le premier, c'est le grand export, c'est-à-dire vendre les livres par le biais des représentants, dans un ensemble de librairies. Là se pose le problème du prix, qui limite extrêmement le lectorat car il représente parfois quinze jours ou trois semaines de salaire. Donc le grand export permet à une petite partie de la population d'avoir accès au livre grâce au réseau mais le prix limite la diffusion. Il y a par ailleurs la demande de cession des éditeurs. Par exemple, nous avons un auteur marocain, Mahi Binebine (*Les Étoiles de Sidi Moumen*), qui nous avait demandé de céder les droits afin que le livre soit disponible au Maroc à un prix accessible. Nous encourageons cela, mais il me faut reconnaître que c'est un partenariat donc nous recevons très peu de demandes. Si parfois c'est une bonne solution dans un pays, ça ne va pas être la solution pour être diffusé dans les autres pays de la francophonie. Donc là on reste encore très loin du lecteur final parce qu'il est clair que même avec le cas d'une édition à l'intérieur dans un pays à un prix inférieur, vous rencontrez un problème de transport et de barrières douanières, à plus forte raison de pays en pays où on surenchérit sur le prix du livre. Je crois que c'est dans une coopération, un partenariat permanent – est-ce qu'on y croit ? Il faut que les pouvoirs publics, les librairies et les éditeurs se posent cette question-là –, dans une coopération donc avec toute la chaîne de valeurs qu'on cessera de

rester bloqué sur soit des livres du grand export cinq ou six fois trop chers, soit sur des cessions de livres valant très peu cher mais distribués de façon très modeste.

Il y a une autre solution, c'est la coédition qui est une autre possibilité pouvant être développée et il y a les initiatives comme l'édition solidaire qui sont réellement à encourager. Je pense qu'il y a là un projet culturel mais aussi politique, il faut que toutes ces énergies se mobilisent pour faire avancer les idées de la francophonie et des différents acteurs privés. Il a aussi été très difficile de faire avancer ces idées en France dans les années 1980 où on a essayé, avec Jack Lang, de montrer que le livre n'était pas un produit comme les autres et d'obtenir un prix unique qui a été remis en cause sur tous les plans alors que c'est grâce à ce prix unique que nous avons un réseau de libraires exceptionnel qui permet de diffuser le livre. Je crois que pour la francophonie, il y a des enjeux de ce type de production (des accords sur la TVA ont été passés au Sénégal, au Rwanda, etc.). Il faut trouver un moyen de mettre à l'aise toute la chaîne du livre c'est-à-dire l'auteur qui doit être convenablement rémunéré, le libraire parce que passer une diffusion sans le libraire c'est se condamner à avoir une diffusion médiocre et pas de visibilité. C'est cela le message important, il n'y a que la coopération qui puisse permettre de faire respecter toute la chaîne de valeurs tout au long de l'existence économique du livre. La coopération n'est pas un vain mot. »

Madeline Bedecarré : « Sur votre site web, il est écrit que le but de votre maison d'édition c'est de faire sortir l'écriture de son isolement et de permettre aux écrivains d'être lu simplement, comment vous faites ça dans vos échanges avec les éditeurs ?

Maya Ouabadi : « Les éditions Barzakh essaient de faire sortir les auteurs en Algérie parce que les auteurs y sont isolés, de trouver des lecteurs en Algérie et de créer de la curiosité chez les lecteurs français, européens, africains... Nous essayons vraiment d'inclure cette étape dans notre travail. On fait un travail éditorial sur le livre, on le sort, on le commercialise, on le médiatise et il y a l'étape des fonds auprès d'éditeurs étrangers en sachant qu'il y a le paramètre de distribution. On ne peut pas distribuer nos livres ailleurs qu'en Algérie. Au niveau des prix, au niveau de l'organisation, c'est trop important. On sait donc que notre seule chance d'avoir un livre édité par Barzakh ailleurs qu'en Algérie, c'est la coédition. Du coup, nous incluons cela dans notre démarche et c'est une suite logique à la publication d'un livre. Pour faire naître cette curiosité par contre ce n'est pas simple, il y a des auteurs comme le vainqueur du Prix des 5 continents, qui nous permettent d'y arriver plus facilement, mais c'est un cas très isolé, ses droits ont été rachetés par Actes Sud et il est fortement reconnu. Chez nous, on sort 15 titres par an, on vend des droits d'un roman puis on essaie d'avoir une réelle coédition ce qui permet que le travail se fasse à deux maisons. C'est pour cela qu'on parlait tout à l'heure d'équilibre nécessaire entre les deux. Il ne s'agit pas seulement de recevoir un fichier PDF et de mettre un logo, une coédition est un partenariat où les deux concernés trouvent leur compte et là nous avons besoin de chiffres pour motiver les éditeurs à s'intéresser à des auteurs africains, algériens... pour leur dire que des lecteurs existent pour cette littérature et qu'il s'agit d'une vraie proposition littéraire, de vraies maisons d'édition aussi qui font un réel travail éditorial, de donner en gros cette envie, cette curiosité, cet intérêt. C'est le moment de le faire naître. Pour y arriver, il faut inclure ça dans la démarche des éditeurs sachant qu'ils n'ont pas tous le même degré de curiosité, souvent moindre que celui des éditions Flammarion ou d'Actes Sud. Pour certaines maisons, c'est un peu plus compliqué. Patrice parlait tantôt des contrats parce que c'est vrai, le problème se pose au niveau des auteurs algériens qui sont publiés en Europe. Nous les encourageons à signer des contrats particuliers avec une clause qui stipule que les droits pour l'Algérie ne sont pas inclus dans les droits internationaux. Si l'on propose par exemple les livres de Maïssa Bey au même prix qu'en France, c'est très compliqué de le vendre. Il y a tout un travail à faire entre nous, éditeurs du Sud, pour donner des livres à lire et des éditions attirantes, et du côté des éditeurs du Nord pour être ouverts et prêts à nous entendre. »

Discussion

Madeline Bedecarré : « Maintenant on va ouvrir le débat. »

Raphaël Thierry : « Les chiffres peuvent être dangereux, il y a quelques années il y a eu un rapport qui a été diffusé par le CNL et qui a eu des répercussions et des conséquences catastrophiques pour les éditeurs du Sud, je veux dire par là que les statistiques peuvent être dangereuses quand elles ne sont pas vraiment conscientes des réalités sur place. Donc à ce niveau-là, oui, on a besoin de chiffres et on en aura jamais assez, mais si ces chiffres sont orientés à partir du Nord ça posera toujours un problème ou si les chiffres sont plus précis à partir du Nord aussi. »

Pierre Astier : « Les marchés éditoriaux dans le monde sont en développement, si on prend par exemple le marché indien, mexicain ou brésilien, vous avez des chiffres catastrophiques il y a 15 ou 20 ans, et je ne sais pas s'il y a eu des coopérations très développées entre les éditeurs d'Europe et les éditeurs de ces pays dont les marchés se sont développés. Donc aujourd'hui, le marché mexicain est extraordinaire, le marché brésilien aussi, le marché indien est très intéressant, donc, oui, les chiffres peuvent être inquiétants, mais justement parce que s'ils sont inquiétants, il faut changer les choses et essayer d'aller au mieux.

Moi, je ne crois pas qu'il faut avoir peur des chiffres même s'ils sont un peu terribles. »

Marius Ngartara Ngaryengue : « Je suis interpellé par l'intervention Lina Hussein par rapport au jeu de ping-pong entre libraire et éditeur. Elle disait que quand elle était libraire, les éditeurs ne jouaient pas le jeu et maintenant qu'elle est éditrice ce sont les libraires qui ne jouent pas le jeu. Moi je dis ceci : Les relations entre libraires et éditeurs c'est d'abord une relation de confiance et ensuite une relation commerciale, entre eux deux on négocie les remises et les échéances et le plus souvent est ce qu'on constate ? Dans mon cas, j'ai des éditeurs au Tchad, qu'est-ce qu'il se passe ? Quand il y a un nouveau livre qui sort, ils m'envoient une invitation donc déjà l'éditeur commence à vendre son livre. Ensuite c'est après la présentation qu'ils viennent me voir pour un dépôt et dans un pays où il n'y a pas assez de lecteur c'est clair que la majorité a déjà acheté le livre lors de la présentation. Donc moi je suis court-circuité ce qui fait que je ne peux pas prendre trop d'exemplaires.

Je leur propose souvent de faire des partenariats pour la vente du livre pendant la présentation. L'autre problème c'est que la remise au niveau local varie souvent entre 20 % et 25 % alors que quand je fais des commandes en Europe elles varient entre 30 %, 40 % et 50 % ce qui n'est pas normal, ça nous pose des problèmes et ce n'est pas que nous ne jouons pas le jeu mais c'est juste que les jeux ne sont pas bien définis.

Lina Hussein : « Je disais que quand j'étais libraire il y avait certains problèmes, heureusement pas avec tous les éditeurs, puisque j'ai cité BLD et d'autres. Un éditeur n'a pas vocation à vendre directement son livre, il est tenu de passer par un libraire, ce que font BLD, nous mêmes et d'autres éditeurs. Mais je disais qu'en prenant référence sur les problèmes que nous rencontrions avec les éditeurs quand j'étais libraire nous avons essayé de faire en sorte que ces problèmes n'existent pas de notre côté, c'est-à-dire que vous, vous recevez au moins une invitation lorsque un livre paraît, ici au Sénégal nous n'en recevons pas de tous les livres qui paraissent, alors qu'il n'y en a pas tellement. Et même quand nous contactons les éditeurs, ils ne nous livrent pas leurs nouveautés. Concernant la remise elle tourne autour de 30% avec

les frais de transport et tout ce qui va avec, inclus les frais d'approche, sachant qu'ils sont plus élevés pour nous. »

Hamidou Konaté : « Je dis que nos réalités ne sont pas les mêmes, chaque pays a sa réalité .Qu'il s'agisse de dépôt ou de commande, par exemple avec Présence Africaine le délai est de 60 à 90 jours, à la fin du mois on paie, alors que si c'est les dépôts c'est beaucoup plus risqué quand ce n'est pas vendu, on vous le rend, mais parfois dans un vilain état.

Le libraire doit partager les risques avec l'éditeur en passant une commande, s'il arrive à vendre tant mieux, dans le cas contraire il garde les invendus.

Pour les dédicaces et les lancements si vous attendez que les libraires fassent votre promotion vous allez attendre longtemps. C'est pour ça que je dis qu'au Mali, il n'y a pas de librairie. »

Mor Dieng : « Il faut savoir ce qu'est le métier d'éditeur et de libraire, et je crois que les gens ne situent pas les responsabilités car l'éditeur choisit ses textes et c'est au libraire de faire la promotion, la diffusion et la distribution des livres. Si l'on attribue 40 % au libraire c'est parce qu'on prend en compte les charges (la publicité, les affiches) et c'est au niveau de la distribution que les libraires ne jouent pas le jeu. »

Pierre Myszkowski : « Je rappelle que demain, il y a une table ronde sur le sujet de la distribution, je voudrais que l'on utilise le temps qu'il nous reste pour évoquer les problématiques sur les échanges entre éditeurs. »

Pierre Astier : « L'offre éditoriale dans la "francosphère" est absolument extraordinaire, pour être au contact avec les éditeurs étrangers depuis maintenant 8 ans, il y a une attente et une demande dans tous les domaines (fiction, non-fiction, jeunesse, etc.), une des grandes questions que nous devons nous poser c'est comment structurer cette offre éditoriale face au monde ? Comment pourrait-on faire pour proposer tous ensemble le meilleur de ce qui est écrit, de ce qui est publié, parce qu'il y a de merveilleuses choses à proposer au monde. Et aujourd'hui les gens hors de l'espace francophone ne les ont pas. Il faut qu'ils fassent un parcours du combattant pour les avoir. »

Désiré Kabale Mutimanwa : « Ma préoccupation s'adresse à François Nkémé des éditions Ifrikiya, il y a quelque chose qui me fait tiquer, vous savez tous que l'AILF a un site qui est à la portée de tous ceux qui s'intéressent au développement du livre et à la chaîne du livre. Combien de libraires avez-vous contacté pour annoncer cette collection ici qui nous intéresse tant ? Vous pensez que l'Afrique francophone se limite seulement à Dakar, la Côte d'Ivoire et quelques autres. Je vous rappelle que la R.D.C. est le plus grand pays francophone. Donc vous devez aussi tourner votre attention vers nous.

Nous sommes aussi des victimes, je dis ça parce que dans vos catalogues les prix sont en euro ou en franc CFA, et quand vous nous proposez des prix ce sont des prix en euro ; nous ne ferions donc pas partis de l'Afrique ?

Il y a aussi des auteurs qui sont beaucoup demandés et que vous ne rendez pas disponible à notre niveau comme par exemple Mongo Beti. »

François Nkémé : « Vous avez raison, M. Kabale, c'est vraiment une erreur et désormais nous

allons vous envoyer systématiquement des mails. »

Madeline Bedecarré : « Qu'attendez-vous de l'OIF dans ces échanges ? Est-ce qu'elle joue un rôle dans ces échanges entre éditeurs ? »

Myriam Senghor-Ba : « Au niveau des statistiques, l'OIF peut nous donner les chiffres dont on a besoin demain. Par ailleurs, elle aide le Prix des 5 continents, c'est déjà une grande aide, et cette année plus particulièrement, parce qu'en général ce sont des auteurs africains publiés au Nord mais cette année c'est Kamel Daoud publié chez un éditeur algérien, Barzakh ; c'est une première très significative, c'est important de dire que l'édition africaine existe d'abord en Afrique et que les livres peuvent avoir une carrière d'or.

Pierre Astier : « L'OIF peut songer à des formations dans tous les métiers de la chaîne du livre. Il y a des besoins importants. Je me rappelle en Algérie, il y a de cela quelques années, il y avait des demandes en formation pour les correcteurs. Ces formations permettront aux gens de se connaître et puis d'apprendre à avoir des relations de travail. »

Suzanne Diop : « M. Astier vous aviez parlé d'une proposition pour réorganiser les droits, j'aimerais avoir plus de précisions et aussi quel est votre proposition pour optimiser l'offre éditoriale ? »

Pierre Astier : « Ce que je voulais dire, c'est que l'auteur doit se professionnaliser, il doit savoir quels sont les types d'exploitations possibles pour chaque type de texte, la traduction dans d'autres langues, puis l'adaptation. Il doit avoir conscience de ce qui est faisable. Et je pense que l'époque où l'auteur confiait tous ses droits à un seul éditeur est révolue, je préconise un morcellement des droits y compris dans l'espace francophone. Je propose que l'OIF une fois par an propose un catalogue de titres écrits en langue française et qu'elle les diffuse à des éditeurs étrangers, ou en tout cas, qu'il y en ait chez les pays voisins de l'Europe, mettre en place une structure pour y travailler. »

Antoinette Corrèa : « On pourrait commencer par l'offre éditoriale du catalogue d'Afrilivres, ce serait un beau commencement. Ce que l'OIF peut faire, c'est aider à la circulation des livres du Sud au Nord en mettant en place un réseau. »

Pierre Astier : « Les derniers chiffres que j'ai reçus d'un auteur sénégalais très connu sont entre 200 et 300 exemplaires, les best-sellers sont à 300 exemplaires. L'éditeur est souvent bloqué à certaines barrières, de ce fait il ne pourra pas écouler ses livres. La chaîne essentielle est celle qui va de l'auteur au lecteur. Dans le climat de coopération qu'on peut voir ici, il me semble qu'il y a énormément d'ouverture, mais il faut que tout le monde y arrive. »

Marcelin Vounda Etoa : « Je voudrais revenir sur la question des droits pour que les auteurs puissent publier au Nord il faudrait le stipuler dans les contrats pour que leurs livres circulent dans leur pays et dans les autres espaces. C'est une pratique assez courante dans le monde anglo-saxon. »

Myriam Senghor-Ba : « D'autant plus que ces territoires du Sud sont parfois inaccessibles pour les éditeurs du Nord, donc tout le monde y trouve son compte. »

Raphaël Thierry : « Une remarque : il faut aussi revenir sur l'histoire et pas toujours réinventer des choses qui ont été faites. »

Awa N'Diaye : « Je voudrais rebondir sur l'inquiétude d'Antoinette Corr a sur le fait que le livre africain ne circule pas dans nos pays, et qu'il faut trouver des solutions concr tes. Je confirme cela par le fait que j'ai particip  au Salon du livre   Ouagadougou en 2009 et il n'y avait qu'un seul livre s n galais, celui de Ousmane Semb ne, alors que le Burkina Faso est   un jet de pierre du S n gal.

Par ailleurs, le Centre africain de formation   l' dition et   la diffusion (CAFED) existe et c'est un programme de l'OIF qu'il faut renforcer davantage.

Enfin, concernant cette visibilit  que les  crivains africains r clament   tue-t te, le Salon de Gen ve  tant issu de la volont  de la coop ration suisse et de l'OIF, il faudrait que l'Organisation interpelle les coop rations d'autres pays francophones pour qu'il y ait un espace commun de la production litt raire africaine   Gen ve. »

Marie-Mich le Razafintsalama : « Il faut une formation pour les  diteurs du Sud pour n gocier les droits. Nous n'avons pas les moyens pour nous rendre au Salon du livre de Paris pour faire des rencontres avec les  diteurs, et on ne conna t pas les fonds Fran ais qui existent et qui int ressent les  diteurs qui veulent acheter des droits. »

Remerciements de Madeline Bedecarr 

Quels modèles pour le livre numérique ?

Dans un contexte à la fois d'évolution rapide des usages numériques et de fortes disparités d'accès aux nouvelles technologies entre les territoires, quels enjeux et quelles propositions pour l'édition numérique ?

Mouhammed Diop, *People Input, Dakar* ▪ **Bako Malam Abdou**, *Éditions Gashingo, Niamey* ▪ **Philippe Goffe**, *Librairie Graffiti, Waterloo* ▪ **René Yédiéti**, *Librairie de France, Abidjan* ▪ **Serge Dontchueng Kouam**, *Presses universitaires d'Afrique, Yaoundé*

Modération : **Jean-Guy Boin**, *BIEF*

Mouhammed Diop : « Je travaille pour entreprise, People Input, dans le développement de sites et d'applications mobiles. Je parlerai aussi du programme des volontaires de l'OIF permet aux jeunes de vivre une expérience internationale dans un pays francophone. J'ai moi-même été volontaire de la francophonie dans une maison d'édition, les Presses universitaires d'Afrique qui sont présentes depuis plus de quinze ans. J'étais chargé du développement des outils numériques, à savoir ceux qui touchent à l'aspect fabrication, promotion et commercialisation du livre. Nous avons rencontré quelques problèmes sur la fabrication vu l'état de développement du numérique à cette époque-là, c'est-à-dire la conservation de sources et la possibilité de publier les livres numériques. Concernant la promotion, il manque cruellement de visibilité aux éditeurs. On a essayé de mettre en place des outils tels que les réseaux sociaux afin de permettre à la maison d'être visible (les catalogues, les livres mais aussi les auteurs). Ce manque de promotion fait que certains auteurs préfèrent se faire éditer ailleurs que dans leur propre pays pour valoriser leurs publications, etc. C'est un problème qui vient souvent du fait qu'ils ne sont pas assez promus dans les librairies et les éditeurs n'optimisent pas les possibilités du numérique pour valoriser leurs publications. S'agissant de la commercialisation, c'est à dire la vente des livres produits via un site web, durant cette mission, nous avons implémenter les choses et il y a eu des retombées positives. En somme, pendant cette période, nous avons réalisé pas mal de choses dont le site internet qui a d'ailleurs reçu beaucoup plus de visites qu'avant. Il est mieux adapté aux besoins du client, du public et à l'offre éditoriale, cela a multiplié par dix sa fréquentation. Une présence web assez importante peut faire bénéficier d'une plus grande visibilité sur les moteurs de recherche : Google, Bing, etc., qui fonctionnent avec des mots-clés et c'est moins coûteux que d'autres biais. Si l'on recherche par exemple "maison d'édition Cameroun" et que l'on est en première position, cela peut aider à la promotion. Il en est de même pour un auteur qui souhaite être publié. La visibilité accroît les commandes et les contacts avec les auteurs.

Quand on parle d'édition numérique, il faut voir que le concept va plus loin, il s'agit d'édition à l'ère du numérique. Il y a plusieurs outils disponibles sur le Web qui peuvent permettre à l'éditeur d'être plus productif, d'avoir une meilleure visibilité, gratuitement, les campagnes publicitaires coûteuses ne sont pas nécessaires. Dans l'écosystème qui existe actuellement, il y a deux facteurs clés dont nous manquons : la connexion et les infrastructures. Pour acheter un livre sur internet, il faut de la connexion, et en Afrique le taux de pénétration ne fait qu'augmenter. Du côté des infrastructures, nous manquons de diffuseurs et de distributeurs à l'étranger. Je propose la création d'une infrastructure locale qui permette de produire nos livres à moindre coût et d'avoir aussi une infrastructure qui va permettre de diffuser les contenus. Nous devons produire plus de contenus, de livres numériques et mieux diffuser ces contenus afin que les lecteurs et les publics cibles puissent développer ces usages »

Bako Malam Abdou : « Je travaille sur la publication de livre en langues nationales, nous avons choisi le caméléon comme logo pour s'adapter aux besoins de chacun. J'ai fait pas mal de formations sur les logiciels libres de PAO. J'ai remarqué que 80 % des logiciels en Afrique sont piratés. J'ai acquis une grande expérience sur le livre numérique grâce à l'OIF. Avec cette expérience, le Ministère de mon pays

m'a invité à former des agents de l'État et du Ministère de l'Éducation nationale sur le livre numérique, surtout scolaire. Après cela nous avons été appelés pour la numérisation des livres destinés aux classes de troisième. 250 exemplaires de la tablette VMK distribués dans deux écoles avec InDesign et Photoshop pour une expérience avec des logiciels propriétaires qui ont néanmoins leur prix pour limite, pour nous autres qui n'en avons pas les moyens.

La question est aujourd'hui de savoir comment susciter la lecture chez ces enfants-là et nous devons avoir des structures avec la possibilité de mettre à leur disposition des ouvrages. Il faut pouvoir numériser des romans intéressants pour les classes mais aussi pour les gens qui lisent. Malheureusement, pour les abonnements, c'est souvent payant au bout de trois mois de gratuité et un abonnement à 300 ou 400 € par mois, ce n'est pas accessible.

Ma formation aux logiciels libres, je l'ai eue grâce à l'OIF et au Centre africain de formation à l'édition et à la diffusion (CAFED). Aujourd'hui j'ai une structure de numérisation de romans, de livres de jeunesse et d'ouvrages scolaires. Je lance un appel pour continuer la formation car cela prend du temps et c'est compliqué. On ne peut pas se lancer comme cela. Les enfants naissent aujourd'hui avec l'électronique.

Je trouve que le marché du numérique est vierge au vu du nombre d'outils numériques dans nos maisons, alors une question s'est posée : comment faire pour mettre à la disposition des enfants de quoi lire ? Sur ce, j'ai créé une structure pour pouvoir numériser les romans et tout ce qui me tombe sous la main. Ce n'est pas aussi facile que ça, il faut former les acteurs de la numérisation. Nous devons aussi penser à travailler avec les opérateurs de téléphonie mobile : au Niger par exemple, il y a 7 millions d'abonnés sur 14 millions d'habitants. Il y a la possibilité de se procurer des tablettes qui servent de liseuses et de téléphone à la fois et qui fournissent un moyen pour que les textes arrivent à ces lecteurs. On pense notamment à la vente de chapitres d'ouvrages : on peut par exemple payer un livre de dix chapitres en dix étapes, à 1 franc CFA le chapitre, ramené à 4 millions d'abonnés, cela est envisageable. Ainsi tout le monde pourrait avoir accès au livre. Le livre serait dégagé de tous les coûts de fabrication et de distribution. Aujourd'hui, que je sois en France ou au Mali, je peux obtenir un ouvrage publié aux États-Unis. Ces étapes brûlées par rapport au passé sont très favorables à nos enfants pour accéder au livre. »

Serge Dontchueng Kouam : « À Tunis en 2010, dans les propositions de fin, il a été recommandé aux acteurs du livre de réinventer leur métier en s'appuyant sur les outils numériques. Il y a le sentiment que l'avènement du numérique crée une sorte de chamboulement et il est important d'éviter de se phagocyter les uns les autres. À Casablanca, nous sommes revenus sur la relation auteur / éditeur avec la recommandation d'éviter d'aller vers plus de contribution des droits d'auteur car il y a un risque de les pousser vers des agrégateurs, avec peu de chances de s'en tirer. Aujourd'hui, je voudrais aborder le sujet à partir d'un concept économétrique, l'élasticité. En revenant d'abord sur ce que disait Pierre Myszkowski : rien n'est possible sans un minimum de statistiques, mieux vaut avoir un bon crayon qu'une bonne mémoire. Même si les statistiques sont mauvaises, mieux vaut travailler à la collecte d'informations. Parce que c'est essentiel pour comprendre l'état de la question du numérique dans le contexte notamment de l'élasticité, c'est-à-dire la propriété qu'ont certains corps de modifier leur forme sous l'effet de l'excitation et de retrouver leur état primitif lorsque l'effet d'excitation cesse.

Par exemple, si l'on veut faire le trajet Dakar-Ziguinchor, on a la possibilité de prendre le bateau, mais si le prix du transport est modifié, on aura tendances à avoir recours à un autre mode de transport : ce sont les vérités de substitutions. Qu'est-ce qui peut amener la demande du livre papier à varier sous l'effet de l'offre du livre numérique ?

L'élasticité est un instrument de mesure qui est le rapport entre deux variantes et qui a toujours un

résultat entre 2 et 0, qui indique le taux de substitution d'un produit par rapport à un effet de variation sur le "prix". Nous sommes amenés, en ce qui concerne l'Afrique à comprendre quel est la configuration du marché numérique qui est un lieu où il y a une offre et une demande. Par exemple, sous l'effet de la variation du prix des liseuses, on peut être amené à apprécier l'impact de cette variation sur la demande du livre papier au cours d'une période. L'excitateur peut être la fiscalité publique, par exemple les négociations entre le CPE et le SNL en France : pour avoir une lecture prévisionnelle de ce qui peut se passer dans notre environnement, de l'impact de la modification de la réglementation des contrats d'auteur sur la demande du numérique. En général, si les statistiques et les instruments de mesure sont bien faits, ils permettent de faire une lecture prévisionnelle de ce qui peut se passer dans notre environnement. C'est au sortir de ces analyses que l'on peut dire qu'il y a une élasticité constante, croissante ou décroissante.

Aujourd'hui en Afrique, on dira que l'élasticité, c'est-à-dire la demande du livre papier sous l'effet du livre numérique est extrêmement faible et c'est par cette piste qu'on peut tenter de comprendre l'attitude des acteurs de la chaîne du livre vis-à-vis de l'avènement du numérique qui est encore très peu présent.

Les Presses universitaires d'Afrique ont pu numériser un peu plus de 300 titres grâce à la mission de Mouhammed Diop, et 60 titres sont en train d'être positionnés sur le site web en vue de la vente, nous ne l'avons pas vu au départ, mais nous avons mis parmi les solutions de paiement sur la plate-forme, deux solutions ayant recours au téléphone portable. Par exemple, il est possible si vous êtes au Cameroun, de payer à partir de votre téléphone, mais ce n'est pas toujours la bonne solution et c'est la raison pour laquelle nous avons un site marchand avec une offre numérique pour répondre au problème du transport qui coûte extrêmement cher lorsque les commandes sont isolées. La solution du téléphone portable était opérationnelle pour la clientèle locale avec qui on n'avait pas de problème de transport.

Le continent africain est considéré comme un continent de consommation, si bien que les systèmes de paiement qui se mettent en place à l'échelle mondiale ne voient en l'Africain qu'un acheteur, mais pas quelqu'un qui peut proposer un service payant à partir des outils numériques, c'est là le fond du problème. Sur l'édition numérique, il y a une volonté à l'intérieur de la profession de saisir cette opportunité pour élargir son champ de diffusion commerciale, mais le blocage est en dehors, au niveau des infrastructures bancaires. Depuis juin dernier, le service Paypal permet l'achat au Cameroun en proposant aux opérateurs numériques d'encaisser les paiements. En Afrique de l'Ouest, les transactions sont possibles via les cartes bancaires. En Afrique centrale, la réglementation doit encore être affinée.

Avant de finir, je dirais qu'il y a un certain laxisme, car depuis ce matin je n'ai entendu personne parler des réseaux sociaux, cela ne coûte rien et peu touche beaucoup de personnes. Les catalogues papiers sont-ils encore le meilleur moyen de diffusion ? »

René Yédiéti : « Pour nous, les libraires, le livre numérique est très "flippant", tel qu'il est présenté de nos jours. Il vient faire disparaître ce maillon de la chaîne du livre. Et dans notre quotidien, on a tout de suite des choses qui nous précisent cette peur-là. Je vous donne un exemple concret : ce matin, je discutais avec un libraire Tunisien. Le lycée français de Tunis a décidé de faire utiliser aux élèves des livres numériques à partir de l'année prochaine tous les livres scolaires seront sur les tablettes, donc on a fait un calcul, il y a 500 enfants et 10 livres par enfant, ce qui fait 5 000 livres qui ne sont pas vendus par les libraires. Une grosse perte pour nous, libraires, et il y a d'autres exemples : un gros client qui était patron d'une société en Côte d'Ivoire et qui m'achetait des ouvrages très régulièrement a fait un jour l'acquisition d'une tablette et maintenant c'est lui m'informe des parutions. Il est à jour avec ses téléchargements avant moi. Nous nous posons la question de quel modèle pour le numérique ? Avec l'évolution du numérique quel sera la place du libraire ?

Personnellement, au niveau de ma librairie on met en place une boutique en ligne, c'est une autre

facette du numérique. Je pense également à la “pondeuse de livres”, le livre à la demande. C’est une grosse imprimante qui vous imprime avec la couverture un ouvrage que vous avez téléchargé. Je n’ai pas de schéma pour le futur mais c’est clair que c’est une vraie problématique pour les libraires.

Parlons-en au niveau des différents points de vue de la chaîne du livre, des éditeurs vont sans doute se lancer, quelques autres vont suivre. Il est vrai qu’en Afrique on a encore un peu de marge parce qu’il faut une connexion internet, il faut une tablette, il faut une carte de crédit, etc. Tout cela représente un coût et il faut voir les niveaux d’accroissement...

Je n’ai pas de solution, je voulais juste évoquer cette idée et puis cette peut que nous avons en tant que libraires. Nous nous posons des questions sur l’avenir de notre métier-même, selon les zones géographiques, les taux de développement, la problématique sera certainement différente. Mais il est clair que cette problématique est là aujourd’hui pour le métier de libraire. »

Jean-Guy Boin : « L’exemple des libraires belges qui est un exemple concret, est de faire en sorte que les libraires soient vecteurs de cette diffusion du numérique. »

Philippe Goffe : « Mon voisin de droite disait que nos enfants sont nés avec numériques (tablettes et téléphones portable), ce n’est pas tout à fait le cas des libraires en général, en tout cas pour les libraires de mon âge. Nous avons fait le constat que les libraires ne sont pas tellement demandeurs du numérique ; depuis très longtemps, ils disent que ça ne les concerne pas, qu’ils sont des gens du papier. Et voilà qu’il y a le métier d’ingénieur, ce qui est souvent considéré comme incompréhensible. Heureusement en Belgique, nous avons eu une Ministre qui était très désireuse d’aider les professions du livre à rentrer dans le numérique. Un jour, on a nommé deux sociétés d’experts, française et belge, sur la question du numérique en librairies, donc pendant six mois ces sociétés ont commencé à apprendre ce qu’était le métier de libraire, ce qui a bien marché pour eux. Par la suite, j’ai réuni une petite équipe autour de moi, deux libraires, un informaticien et un éditeur en numérique, et nous avons fait du benchmarking (comparaison de marchés), nous avons fait un cahier des charges extrêmement élaboré que l’on a soumis à 5 opérateurs potentiels en France, au Québec et en Suisse. Finalement nous avons fait le choix d’un opérateur français, l’agrégateur ePage ; ce choix a essentiellement été fait pour des raisons économiques. Mais avec un cahier des charges très précis et des exigences qui devaient être respectées. Puis nous avons pensé développer un portail qui s’appelle le Portail numérique des libraires ; on a commencé par un premier constat sur la vente de fichiers qui est d’une extrême rentabilité, il y avait des chiffres hallucinant, ceux qui vendent du numérique actuellement ce sont les grands opérateurs américains et éventuellement les éditeurs alors qu’au niveau des librairies indépendantes les chiffres sont insignifiants ; nous devons intégrer le fait que les coûts sont supérieurs aux revenus donc nous n’allons pas gagner notre vie là-dessus. J’ai des réserves par rapport à ceux qui prédisent que dans 15 ou 20 ans nous auront rejoint les États-Unis, cela ne correspond pas à la réalité car la sociologie de nos pays est différente.

Il y a aussi le problème de la faible visibilité du libraire indépendant, on s’est rendu compte que notre principal concurrent, ce n’est pas le libraire d’à côté, ce sont ces grands opérateurs-là. Une notion que j’ai acquise pendant ma longue pérégrination numérique, c’est la notion de “parcours client”. Le client qui veut du numérique n’est pas le même que le client qui veut du livre papier donc si vous cherchez un livre numérique vous allez sur internet, vers un opérateur et pas chez un libraire, vous arrivez sur Amazon, sur la Fnac, etc.

On a ainsi voulu créer une marque, librel.be, pour noyer l’indépendance des libraires dans ce site. C’est un portail commun qui a consisté à fédérer le maximum de librairies labellisées – 27 aujourd’hui –,

et depuis qu'il est ouvert, depuis un mois, nous avons de nouvelles demandes. Il y a deux manières d'y accéder : par le portail ou bien par l'onglet numérique de chaque librairie. Les librairies acceptent de perdre une partie de leur rémunération qui sert à l'amortissement des coût du portail. Il s'agit de réintroduire une relation de proximité, donc les internautes qui ne veulent pas acheter chez les grands opérateurs (Amazon, Fnac, etc.) peuvent venir acheter chez leurs libraires préférés à partir de ce portail. Nous avons voulu créer des frontières là où il n'y en a pas. Pour que tout cela fonctionne, nous avons engagé un coordinateur et nous avons négocié avec le journal *le Soir* qui voulait ouvrir sa propre boutique et nous faire concurrence. Il faut être très présents, y compris sur les réseaux sociaux. Nous essayons vraiment de communiquer comme cela, pour qu'il y ait un lien entre ce virtuel qu'est le portail et notre librairie, pour montrer que derrière cela, il y a des êtres humains. Nous avons aussi un blog pour commenter des livres ou bien faire référence aux activités. Une dernière chose, étant donné que nous avons été financés à 100 % par la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous sommes chargés de représenter et de privilégier l'édition belge. Ce qui est très difficile en France et avec les éditeurs français, c'est de négocier avec les éditeurs : l'offre est très déstructurée. En Belgique, il y a les éditeurs qui ont déjà tout numérisé, il y a ceux qui ont des entrepôts, et ceux qui n'ont pas. Nous allons créer au sein d'ePage au entrepôt libraire pour les petits éditeurs qui n'ont pas les moyens : nous proposerons la fabrication des fichiers numériques et de les entreposer dans un lieu qui leur permettra d'exister. C'est un pari sur l'avenir et qui fonctionne jusqu'à présent. Nous en sommes très fiers. »

Discussion

Jean-Guy Boin : « L'idée c'est que les libraires soient carrément dans la boucle, cela nécessite à la fois une solidarité entre les libraires et aussi de faire appel à des techniciens. »

Marc-André Ledoux : « Nous opérons depuis 2006 et nous avons plus de 200 titres dans notre catalogue, nous travaillons en coédition avec d'autres maisons et nous faisons la conversion à nos frais de leurs ouvrages. Nos publications sont dans tous les domaines, allant du droit à la poésie, nous possédons toute la technologie pour réaliser ça, en utilisant 25 logiciels. Nous sommes conscients des problèmes qui peuvent être rencontrés. En plus d'être éditeur, nous sommes diffuseur, et depuis le mois de mars nous sommes une librairie numérique. »

Jean Richard : « La création numérique implique une nouvelle chaîne de fabrication et de création d'œuvre littéraire, de savoir universitaire, de sciences humaines où la plate-forme numérique devient le lieu de la création, et le livre ne sera qu'une seule incidence de publication possible sous forme de fichier ou sous forme papier, c'est une première chose qu'il faut complètement élargir.

Nous sommes numériques de la tête aux pieds depuis que l'informatique a complètement modifié nos métiers, et là nous en tirons les conséquences. Je voudrais rajouter aussi que le domaine des sciences humaines est très soutenu financièrement. Il voulait imposer aux éditeurs suisses le libre accès (gratuit) au livre à partir de 6 mois. »

Gérard Houessou : « Les modalités du contrat du livre numérique sont très compliquées. Il serait bien que l'OIF organise une formation sur le livre numérique. Est-ce que le livre numérique est rentable pour nous, éditeurs ? Parce qu'après ça, il y a les charges derrières. »

Ateliers : Édition / Librairie / Diffusion

Ateliers de discussion et d'échange autour des actions menées par les différents collectifs et organismes pour accompagner le développement de chacune des filières : définition des objectifs et des outils pour y parvenir, analyse des résultats existants, présentation de nouveaux projets et propositions pour améliorer ou renforcer les outils mis en œuvre.

Modération atelier Édition : **Jean Richard**, *Éditions d'en bas, Lausanne* ▪ Modération atelier Librairie : **Sylvie Labas**, *Librairie Folies d'encre, Saint-Denis* ▪ Modération atelier Diffusion : **Hamidou Konaté**, *Jamana, Bamako*

Atelier librairie - Loubna Joheir Fawaz : « On a essayé de lister les actions dans le sous-continent africain en faveur du livre et en faveur du livre francophones. Il y a d'abord la Caravane du livre qui est un engagement des libraires pour l'accès au livre et la promotion de la lecture. C'est un engagement fort qui est très physique mais aussi financier. Il faut savoir que nos Caravanes ne se limitent pas à nos villes, il arrive que l'on fasse jusqu'à 2 000, voire 3 000 km, mais il y a aussi d'énormes risques financiers qui sont pris.

L'état des lieux des librairies commence par les aides que nous recevons, les aides du CNL par la valorisation et la diversification des fonds mais aussi l'aide aux animations et à l'informatisation ; l'aide à la formation en partenariat avec le BIEF ; l'aide à la constitution du stock pour la création de nouvelles librairies ou de nouveaux points de vente. Il faut aussi noter l'aide du CNL directement à notre association, l'AILF, qui est redistribuée aux libraires par des formations et des accompagnements sur le terrain, des échanges professionnels mais aussi des audits et des missions comme celle d'aujourd'hui. Il y a également une subvention au transport, et dans le cadre de la Caravane, une subvention aux frais d'approche.

Il existe d'autres aides reçues par l'AILF venant du Ministère des Affaires étrangères, de la Région Île-de-France, de la Centrale de l'édition, de l'Institut Français, de Wallonie-Bruxelles International, du Ministère de la Culture de Côte d'Ivoire, de la Fondation Jan Michalski, DILICOM, du FONJEP qui participe au fonctionnement de l'AILF, des cotisations des libraires, mais aussi, bien sûr, de l'OIF.

Nous tenons à préciser que nous ne recevons aucune aide des éditeurs français. Les libraires doivent donc se tourner vers les institutions locales, les mécénats, vers les SCAC et les Instituts français. On tient également à souligner qu'il n'y a aucun acquis avec les institutions françaises dans nos pays, c'est une question de personne, relative à la sensibilité des responsables des différentes institutions dans les pays qui sont plus ou moins sensibles vis-à-vis du livre et du monde de la librairie plus particulièrement.

La question que l'on se pose est de savoir qui nous achète nos livres. Normalement, dans la logique, les achats de livre se font par les clients particuliers, les institutions locales et françaises, les établissements scolaires, les bibliothèques. Par contre, il faut souligner que le plus gros des achats se fait par les appels d'offre dans le cas des marchés publics.

Les librairies subissent une concurrence déloyale de la part de certains éditeurs, notamment les éditeurs français que l'on se permettra de citer : Hachette, Belin, Auzou, Interforum, Dalloz, etc.

De la part de centrales d'achats aussi, présentes en Europe, notamment en France, qui vendent de la papeterie, des meubles, du matériel pédagogique, et qui achètent auprès des éditeurs français des ouvrages et ce sont des conteneurs complets qui arrivent, notamment dans les établissements scolaires français à l'étranger comme avec SOFIP par exemple.

Il y a également des grossistes, des sites marchands, des imprimeurs qui concurrencent aussi les éditeurs dans certains pays, et enfin les dernières, et c'est nouveau, les librairies française, en France, qui viennent concurrencer les librairies du Sud. Il est aussi à noter que la corruption reste très fréquente dans le cadre des marchés publics. Cette corruption ne se fait pas seulement dans nos pays.

Parmi nos principales recommandations, nous plaidons pour un véritable partenariat de tous les acteurs de la chaîne du livre. La chaîne du livre ne doit pas être perçue à la verticale mais à l'horizontale.

Ce qui nous dérange, nous les libraires, c'est que l'on parle souvent de dominant / dominé, qui est au-dessus, qui est en-dessous. Il n'y a pas de dessus et de dessous, nous sommes tous sur un même pied d'égalité, nous avons tous besoins les uns des autres : c'est ça une véritable chaîne.

Les libraires de l'AILF ont signé une charte qui respecte l'éthique de notre profession. Cette charte-là nous a permis d'être labellisées et d'être reconnues comme librairies de référence. Nous avons reçu un document qui a été transmis dans nos différents pays au SCAC qui reconnaît nos librairies comme librairies de référence, agréés par le CNL. Cette charte et ce label nous permettent de pouvoir faire des demandes de subventions, d'avoir des aides de la Centrale de l'édition et du CNL.

Par conséquent, nous demandons et souhaitons que tous les acteurs de la chaîne du livre qui n'ont pas encore signé cette charte signent une charte, notamment les éditeurs afin qu'ils puissent respecter l'éthique de notre métier, et être ainsi reconnus par les autres acteurs, notamment les libraires, comme éditeurs de référence. Ça, c'est vraiment très fort et nous y tenons.

Concernant les aides du CNL, il faudrait réfléchir à plus d'accompagnement, mais aussi à plus de moyens. Ce sont actuellement des moyens et des accompagnements Nord-Sud, mais aussi Sud-Sud. Pour préciser, il serait peut-être plus opportun et plus efficace qu'un libraire du Sud aille pour une problématique donnée dans une librairie du Sud pour l'accompagner pour l'informatisation de son stock ou pour la diversification de son compte.

Il en est de même pour la formation, il faudrait plus de formation sur le terrain, dans nos librairies. La question du transport Sud-Sud reste une problématique majeure et nous avons besoin d'y réfléchir ensemble. C'est dans l'intérêt de tous les acteurs de la chaîne du livre. Il faut réfléchir à une solution adéquate, nous savons qu'il existe des instances, des organismes qui réfléchissent là-dessus, mais je pense qu'il serait judicieux de créer un atelier qui puisse réfléchir à cette problématique-là, pour la promotion des ouvrages et des maisons d'éditions du Sud.

Pour conclure, nous n'avancerons pas les uns sans les autres. Nous avons besoins les uns des autres. Les libraires restent les garants de la bibliodiversité et sont des acteurs culturels majeurs et incontournables dans la chaîne du livre. J'ai entendu des éditeurs se demander : "Que pouvons-nous faire, nous les éditeurs, s'il n'y a pas de libraires pour vendre nos livres ?", et moi je dirais : "Que vendrions-nous s'il n'y avait pas d'éditeurs pour produire les livres ?" Nous sommes donc liés et il est évident que nous, les libraires, nous nous remettons toujours en question afin d'améliorer notre mission de passeurs. »

Atelier Édition - Thérèse Koudou Lorougnon : « Nous avons abordé dix pistes de réflexion :

- Les politiques nationales du livre.
- La traduction, qui est un élément important pour la situation du livre et qui participe de la bibliodiversité.
- La cession des droits et les droits des auteurs.
- La circulation du livre (sphère des prix, fabrications, etc.)
- L'édition en langues nationales et l'alphabétisation.
- La mutualisation des expériences : Comment fédérer les parties et comment profiter de l'expérience des uns et des autres.
- La question de l'état des catalogues. Point auquel nous n'avons pas pu toucher...

- La promotion des programmes.
- L'édition numérique.
- La production : où produire ? À quels coûts ? Et quelles sont toutes les barrières ?

Nous avons plutôt mis l'accent sur 6 points :

- Pour la politique nationale du livre, on a bénéficié de l'exemple sur le Sénégal où la politique nationale est couverte par deux ministères : la Direction du livre et de la lecture qui dépend du Ministère de la Culture et où les libraires et les éditeurs ont besoin de pouvoir échanger.

- Pour ce qui est de la traduction, Jean Richard nous a expliqué que la traduction prend en compte les contrats et qu'habituellement on donne un forfait au traducteur, ce dernier est considéré à part entière comme un auteur et doit bénéficier d'un contrat d'auteur. La traduction qui fait partie des droits annexes, nous permet d'affirmer que tous les droits annexes sont soumis à contrat. Donc, ensemble, avec les éditeurs présents, nous avons relevé le fait qu'il existe au niveau des structures de soutien des fonds d'aide à la traduction, il serait bien que les auteurs en soit informés pour en bénéficier.

- Pour la session des droits et les droits des auteurs, cela rejoint un peu la traduction, et la manière dont les différents éditeurs cèdent des droits à d'autres maisons pour pouvoir faire les coéditions.

- La circulation des livres : dans certaines zones d'Afrique il est plus facile de faire venir des livres de France qu'entre pays africains, mais certains éditeurs, notamment BLD et Éburnie, ont bien montré qu'ils arrivent à faire circuler leurs livres facilement, donc il est question de se rapprocher les uns des autres pour voir dans la pratique ce qu'ils ont mis en œuvre.

- L'édition en langues nationales et l'alphabétisation est point qui a retenu l'attention de tous les participants. Nous avons retenu le fait que la pertinence de l'édition en langues nationales n'est pas à démontrer, la véritable question est de savoir comment faire pour que tout ce qui est produit en langues nationales soit visible. Une solution a été proposée, celle de l'élaboration d'un catalogue qui sera mis à disposition de telle sorte que tous ceux qui seront intéressés par la question des langues nationales puissent être informés. Nous avons d'ailleurs reçu de la part d'un des participants l'information qu'il y a un éditeur ukrainien qui est fortement intéressé par la question des langues nationales, son contact nous sera remis.

- S'agissant de la mutualisation des expériences, on s'est demandé comment fédérer les pratiques. Chacun a sa manière de procéder et il est ressorti de cette question qu'il faut de la transparence dans les échanges, les devis et des informations sur les imprimeurs. Si je suis au Sénégal et que je parviens à réaliser de beaux livres, et que mon voisin du Burkina Faso me pose des questions, il faut que l'imprimeur puisse lui faire le même prix, et que je sois, en tant qu'éditeur sénégalais, comme un relais de manière à ce qu'il puisse en profiter.

- La question de la production est une question majeure pour un éditeur : Comment et où produire ? Cet aspect nous a retenu longtemps. Entre éditeurs, il va falloir établir des relations afin que des informations puissent circuler. Et pour la production, nous avons bénéficié d'une information importante : avec le numérique, il existe un nouveau type de contrat, parce que les auteurs voulaient qu'on prenne en compte la gestion du livre papier et la gestion du livre numérique, ce qui n'arrange pas les éditeurs. Ce contrat est une option intermédiaire, il prend en compte les deux types.

Sur ce dernier point, il y a eu des questions assez importantes que je voudrais partager avec vous : il est bon pour un éditeur d'avoir les droits pour l'édition numérique mais il a obligation, chaque année, de produire un relevé pour l'auteur de la production papier et un relevé de la production numérique, si la deuxième année il n'y a pas de relevé, l'auteur a le droit de retirer ses droits, et si la deuxième année il n'a

pas pu rendre disponible le livre en version papier ou en version numérique, l'auteur peut entamer des poursuites. Il s'agit non seulement de rendre les chiffres disponibles mais aussi de montrer qu'il y a eu des ventes. Et contrairement à la gestion qui se faisait sur les stock, maintenant c'est sur le flux des ventes.

Dans nos recommandations, nous proposons à l'OIF de créer une plate-forme internet sur laquelle on trouvera toutes les ressources nécessaires, quelles soient propres à la plate-forme elle-même, c'est-à-dire les programmes de soutien de l'OIF, et que ces moyens soient mis à disposition. Le seul secteur qu'on n'a pas couvert ce sont les Instituts français : leur action en Afrique, les expériences que les éditeurs ont eues avec les Instituts français, nous ne l'avons pas évoqué dans le travail de conversation et d'échanges. L'OIF est très présente, sous forme d'expériences pilotes et que le sommet de la Francophonie va peut être entériner, en l'occurrence dans le domaine de la numérisation et de la formation en numérique. Il a été beaucoup question de manière transversale dans nos conversations de la formation et de la professionnalisation de nos métiers, cela va de pair. Donc l'OIF soutient grâce à des expériences pilotes dont Serge Dontchueng Kouam nous avait rendu compte hier, sur la numérisation et la mise à disposition de sites web performants pour les éditeurs. Il est très important que ces sites web soient bien soutenus et bien menés parce que l'information est essentielle. Une plate-forme comme celle de l'OIF pourrait servir d'agrégateur des sites web de tous les éditeurs de la francophonie ; la Suisse par exemple a mis en place une plate-forme qui va pomper toutes les informations sur tous les sites web pertinents et importants, de telle sorte que quand vous faites une requête vous allez avoir toutes les informations grâce à ce portail, il s'agit d'un portail national et l'on peut imaginer qu'il y ait un portail de la francophonie. C'est un gros travail, mais c'est tout à fait réalisable. Cela rejoint l'idée de mettre à disposition les ressources et les programmes existants. L'OIF soutient par exemple la traduction des ouvrages en langues nationales des éditeurs, cela fait partie d'une des revendications concernant la nécessité d'être alphabétisés et d'avoir des ressources littéraires en langues nationales et bilingues, sinon de sphères linguistiques transfrontalières. Il est possible au livre de circuler entre les frontières et de permettre le développement de coéditions et de collaborations à travers les librairies pour ces ouvrages. C'est un secteur que l'OIF pourrait fédérer grâce à un site web. Nous avons évoqué la possibilité de constituer une base de données par le biais de l'OIF et qui concerne la chaîne du livre : seraient référencés tous les libraires, les imprimeurs, que l'on oublie souvent et qui sont importants, etc. Il faudrait également, peut-être, détailler le plus possible des catégories : le nombre de titres, le diffuseur de l'éditeur, etc.

Il existe des sites Web comme celui de l'Alliance qui a de nombreuses boîtes à outils, des ressources, et une plate-forme de l'OIF pourrait renvoyer vers de ressources qui existent déjà sans "refaire la roue". Il s'agirait de mettre à disposition des contrats types, des devis types, des plans financiers types, de mettre à disposition un maximum de ressources de telles sorte que l'on puisse fédérer toutes ces informations dans un lieu qui en permettrait la diffusion. On pourrait ici mentionner les possibilités de formation, car, quand on sait que le CNL, en plus du soutien qu'il apporte aux librairies, a amorcé un nouveau programme qui concerne le dispositif entier de la francophonie, cela serait intéressant. Il est désormais possible de postuler pour des traductions, à l'exemple de Boubacar Boris Diop qui écrit un ouvrage dans sa langue maternelle : le CNL peut soutenir la traduction de cet ouvrage. Les éditeurs de toute la francophonie peuvent bénéficier de soutien à la traduction, selon les décisions des commissions concernées. De même, il est important de savoir comment le CNL soutient aujourd'hui les processus de numérisation selon un certain nombre de conditions. Il n'est pas toujours simple de répondre à un questionnaire du CNL. Et dans un pays comme la Suisse, où il y a 26 cantons et donc 26 systèmes de soutien à l'édition, à la librairie et à la chaîne du livre, comment faire pour s'y retrouver ? Un site web peut alors servir de lieu de ressources. Nous mentionnons ici des structures comme le CNL, mais nous ne souhaitons pas oublier de mentionner des opérateurs comme le Goethe Institut, très important et qui soutient la traduction de l'allemand vers le français, voire du français vers l'allemand. Dans ce cadre, le programme Litprom a permis la traduction de 300 ouvrages de littérature africaine francophone en 35 ans. L'Allemagne a donc accès à l'ensemble du patrimoine des

œuvres littéraires africaines francophones et on le sait peu. J'ai découvert ici que l'Allemagne soutient l'accès aux langues africaines, aux textes de grammaires et de graphie, aux ressources linguistiques... Il y a de nombreuses choses que l'on ne connaît pas.

On aimerait ici rappeler que nous avons déploré l'absence des imprimeurs car qui parle de coûts parle d'imprimeurs, mais il n'y avait pas d'imprimeur présent. Il s'agirait alors de la professionnalisation du métier d'imprimeur pour produire des ouvrages de plus grande qualité.

Il semble néanmoins qu'il y ait une circulation des livres entre différents pays est beaucoup plus facile qu'on ne le pense, finalement.

Les questions que nous nous sommes posées : doit-il y avoir un interlocuteur précis pour l'OIF, et est-ce que ces différentes informations doivent être présentes sur le site institutionnel de l'OIF ? Où ? Nous y avons répondu : il faudrait un site web propre à toute la chaîne du livre. Cela ne concerne pas uniquement l'OIF en tant que telle. Quel rôle doit jouer le BIEF dans ce cadre, étant l'acteur qui réunit les professionnels lors de ces rencontres. Le BIEF est-il le fédérateur des collectifs ?

Pour les synergies, l'AILF, l'Alliance et tous les partenaires ne sont pas des partenaires et nous préférons à institutions le terme de collectifs. Nous sommes des collectifs au service des professionnels.

Enfin une dernière remarque concernant la promotion des langues africaines : l'organisation d'un Salon des langues africaines a été évoqué, et un accompagnement de l'OIF pourrait être intéressant pour un tel projet. »

Atelier diffusion - Sékou Fofana : « Les livres ne circulent pas parce que les acteurs de la diffusion sont marginalisés par les éditeurs et les libraires, je dis cela comme une parenthèse le dis entre parenthèses.

Nous sommes partis du constat des études faites en 1997 concernant la diffusion du livre africain. Ce travail était commandité par l'Unesco et l'OIF, puis, en 2007, par l'OIF. Ces rapports-là existent et ont servi de support aux travaux qui ont lieu ce matin.

Partant de là, nous avons fait le constat qu'il n'est pas vrai aujourd'hui que le livre ne circule pas en Afrique. Cette circulation ne concerne pas seulement le flux de l'Afrique au Nord, mais aussi d'un pays africain vers un autre pays, ou à l'intérieur d'un même pays. Plusieurs raisons ont été évoquées. Il s'agit surtout d'un manque d'infrastructures, c'est-à-dire de structures capables de porter ces projets de diffusion non seulement à travers l'Afrique, à l'intérieur des pays, mais aussi d'une région francophone vers une région anglophone, par exemple.

Nous avons également fait le constat qu'il y a très peu de librairies spécialisées ou assez professionnelles sur qui des éditeurs puissent s'appuyer pour une diffusion tout d'abord locale.

Nous avons aussi remarqué qu'il y a un travail qui est aujourd'hui entrepris par les Classiques Ivoiriens qui sont en train de faire la promotion des livres produits non seulement en Côte d'Ivoire mais également dans certains pays de la sous-région. Les Classiques Ivoiriens développent aussi un partenariat avec l'Oiseau Indigo dont nous saluons le travail.

La question qui se pose est celle-ci : puisqu'il s'agit de diffuser les livres produits en Afrique, non seulement dans les pays africains mais aussi en dehors, est-ce qu'Afrilivres ne pourrait pas se pencher davantage sur la distribution et la diffusion ? On peut également toujours citer l'Oiseau Indigo qui diffuse 31 maisons d'édition dans 7 pays, des livres non seulement en français, mais aussi dans différentes langues locales.

Le Prix des 5 continents attribué par l'OIF pourrait également servir de moyen de promotion et de diffusion aux éditeurs africains. Il s'agit pour nous, pas seulement éditeurs et libraires, il y avait aussi des

diffuseurs et des personnes ressources qui ont travaillé avec nous, de rendre les livres plus accessibles. Là aussi nous avons fait le constat que le livre n'est pas toujours accessible, ou sinon accessible mais pas de qualité. Lorsqu'on publie des ouvrages de qualité, il faut en assurer la disponibilité et l'accessibilité à la fois sur le continent et en dehors.

Le dernier point évoqué était qu'il y a assez d'études qui sont faites, assez de travaux réalisés, mais les résultats ne sont jamais appliqués et il n'y a jamais de suivi. Nous voudrions qu'au sortir de ces ateliers, les recommandations qui seront formulées, soient suivies de faits. »

La diffusion, au cœur des enjeux du marché du livre

La diffusion est le maillon clé d'une économie du livre pérenne et il est aujourd'hui essentiel de soutenir et de renforcer les initiatives existantes dans ce domaine, tout en s'ouvrant à de nouveaux modèles économiques, inspirés, par exemple, des marchés non francophones.

Dramane Boaré, Éditions Les Classiques Ivoiriens, Abidjan ▪ **Mamadou Dramé**, Codesria, Dakar ▪ **Antoinette Corrée**, BLD, Dakar ▪ **Sulaiman Adebowale**, Éditions Amalion, Dakar ▪ **Elisabeth Daldoul**, Éditions Elyzad, Tunis ▪ **Marius Ngartara Ngaryengue**, Librairie La Source, Ndjamena ▪ avec la participation d'**Isabelle Grémillet**, l'Oiseau Indigo diffusion, Arles

Modération : **Raphaël Thierry**, Chercheur associé au Centre « Les Afriques dans le Monde »

Antoinette Corrée : « Nous avons réussi à mettre en place cinq collections (0-5, 6-8, 8-10, 10-12, 12 ans et plus). Notre vocation première, c'est la promotion de la lecture à travers l'installation de bibliothèques accompagnées d'activités d'animations autour du livre avec les enfants, du préscolaire jusqu'à la fin de l'élémentaire et cela depuis les années 1990. Dans les années 1980 il y avait très peu de livres pour l'élémentaire, quelques expériences pas toujours très heureuses de maisons françaises avec livres éloignés notre culture.

Dans les années 1980, il y avait un manque de livres adaptés aux tout-petits car il était difficile de trouver des auteurs pour les tout-petits.

En ce qui concerne la diffusion, à Dakar, nous avons trois libraires en centre ville qui diffusent les productions, une à Thiès, une à Saint-Louis, une à Ziguinchor où ça marche très bien.

À Dakar, nous avons la librairie Didactika (éditions Les trois fleuves) qui commande plus souvent et qui a un avantage avec son bibliobus qui circule à travers le Sénégal et qui a remplacé bibliobus de BLD.

L'autre canal de distribution ce sont les bibliothèques développées antérieurement dans le réseau de BLD, dans les zones dites désavantagées où il y a des jeunes dans les quartiers qui, dans des associations, font des choses très intéressantes, qui s'intéressent au livre, même s'ils n'en reçoivent plus et qui vont chercher des financements puis viennent acheter. Les réseaux associatifs aussi se déplacent aux moyens de distributions dans les coins les plus reculés, beaucoup d'associations françaises ou américaines financent les associations pour la diffusion des livres dans ces coins-là.

Il y a enfin la distribution artisanale en sous-régions avec un diffuseur dans les pays voisins qui nécessite un faible budget.

Pour l'Europe francophone, nous avons l'Oiseau Indigo qui diffuse les ouvrages de BLD en France, en Belgique et en Suisse ; c'est une vitrine, ça ne rapporte pas trop d'argent, mais ça demande beaucoup d'efforts et d'imagination pour envoyer les livres sans que cela ne nécessite un budget trop lourd. Pour faciliter ces envois, il faut continuer le travail entamé par Agnès Adjaho d'Afrilivres auprès des autorités de La Poste au Sénégal.

Nous avons un catalogue de 30 titres avec un tirage de 2 000 exemplaires par titre. Entre 1997 et 2014, il faut dire que plus du tiers du catalogue a été réimprimé à la demande des libraires ou du marché et certains titres en sont à leur troisième tirage. Un tirage de 2 000 exemplaires dure en moyenne trois ans et certains sont toujours redemandés, notamment pour la collection 0-5 ans.

En ce qui concerne la diffusion en général je ne peux pas en dire beaucoup car je ne suis pas libraire, bien qu'ayant servi comme bibliothécaire nous recevions des livres, des conteneurs de livres... »

Marius Ngartara Ngaryengue : « C'est pour moi un plaisir de me retrouver avec les éditeurs pour parler de la diffusion. On ne voit pas la diffusion en Afrique ; ce qui se fait c'est la distribution, parce que dans notre entendement, quand on parle de la diffusion, on parle, n'est-ce pas, de tous les moyens de communication permettant de faire connaître le livre. Mais le problème à ce niveau, c'est que nous, les libraires, on ne voit pas les éditeurs et lorsqu'on veut commander sur leurs sites, on voit qu'ils ne sont pas mis à jours ou qu'il y a des problèmes de maintenance, l'absence de bons de commande, parfois des prix en euro, d'autres fois une seule option possible d'envoi vers la France et donc des sites constitués pour le marché français uniquement.

Ainsi, il peut être plus simple d'aller sur des sites européens, qui eux sont ciblés pour un marché bien défini. Je m'amuse parfois à aller plus loin et je vois qu'ils mettent des prix clairement exprimés en diverses monnaies (franc CFA, euro, dollar, etc.). Ce point pose un problème de visibilité.

En ce qui nous concerne, je vais faire une comparaison pour permettre à nos amis les éditeurs de comprendre que ce n'est pas qu'on ne veut pas travailler avec eux. Chaque jour, je reçois des dizaines de mails des représentants des éditeurs en France, en Suisse, etc., qui m'envoient des listes avec leurs nouveautés alors que les éditeurs africains n'envoient pas de mails pour proposer leurs nouveautés. S'il n'y a pas assez de libraires professionnels en Afrique, c'est une raison de plus pour répertorier ceux qui existent. Il faudrait regrouper les libraires dans une base de données afin de leur envoyer un mail à chaque fois qu'il y a nouveauté. Les Africains ne présentent leurs nouveautés et leurs collections qu'au cours des rencontres et de façon peu professionnelle avec des achats directs, alors que je n'ai pas prévu cela... Si l'on veut vraiment travailler ensemble, il faudrait répertorier les libraires, envoyer les nouveautés comme le font les concurrents français et les relancer. Ils nous "harcèlent" avec leur kaléidoscopes, pour dire que ce sont leurs meilleures ventes, même si nous n'avons pas leurs livres. Tout ça peut nous amener à commander chez eux et les éditeurs africains pourraient en faire autant. Voilà pour la diffusion sur laquelle j'insiste.

La distribution, c'est vraiment un autre gros problème, mais le problème prioritaire, c'est la diffusion, c'est-à-dire la visibilité des livres des éditeurs chez les libraires. Une fois ce problème résolu, on sera amené à résoudre le problème de la distribution. Je crois que c'est possible, nous avons travaillé avec Dramane Boaré et nous avons pu avoir une distribution. Je ne voudrais pas miser sur la distribution mais d'abord sur la diffusion. »

Raphaël Thierry : « Merci beaucoup Marius, beaucoup de choses intéressantes dans cette intervention, je retiens une chose, cette politique agressive des producteurs étrangers est à souligner, il faut réfléchir au *modus operandi* de ces éditeurs et essayer de savoir comment est ce qu'ils fonctionnent. Vous avez parlé d'un partenariat avec une structure ivoirienne ; cette question plus que sous-régionale est inter-africaine, est-ce que ce n'est pas une manière de sortir de cette présence – pour ne pas parler de monopole – du livre étranger et favoriser un essor du livre africain ? »

Elisabeth Daldoul : « Les éditions Elyzad publient depuis Tunis des littératures du Sud, je précise ceci, c'est aussi toute la démarche que je souhaite pour la diffusion des textes. Quand j'ai démarré la maison en 2005, très vite, j'ai eu le souhait de publier des auteurs tunisiens mais, plus largement, maghrébins et voire des auteurs du continent africain en général, et que cette frontière irréaliste entre le Maghreb et les États africains puisse, au moins par le biais de la littérature, s'effacer, et que la circulation des livres puisse contribuer à l'échange des idées et des cultures des différentes régions d'Afrique.

Partant de cette décision de ligne éditoriale, la question de la diffusion s'est posée, l'idée étant que les

textes circulent dans l'espace francophone, puisque j'ai décidé de publier essentiellement en français, et parce que je pense qu'il y a encore beaucoup de barrières culturelles au niveau de l'espace francophone. Et les textes servent aussi à cela.

D'après mon expérience de la diffusion, le marché tunisien est réduit et la première démarche que a été de contacter un diffuseur-distributeur en France avec l'idée de publier des auteurs du Sud, mais que ceux-ci soient aussi découverts par les lecteurs de l'autre rive, qu'il y ait un échange Nord-Sud et Sud-Sud. L'étape la plus simple a été de trouver un diffuseur en France, pour le convaincre de diffuser des auteurs du Sud et que ceux-ci soient lus même sur le marché européen. Très vite, les livres ont atterri dans les librairies en France, en Suisse et en Belgique.

Pour parler de la diffusion Sud-Sud ou horizontale, c'est une grande frustration car il faut dire qu'elle est inexistante. Pour le Maghreb, entre la Tunisie, Algérie et le Maroc : les livres ne passent pas, et aujourd'hui il faut chercher comment contourner ces obstacles d'ordre administratif et bancaire pour le Maghreb et la diffusion Sud-Sud. Il n'y a pas vraiment eu de tentative, à part les libraires présents ici, je n'ai jamais été en contact avec un distributeur ou un diffuseur d'Afrique subsaharienne et ces rencontres permettent aussi cela. Mais de toute façon il me semble que pour arriver à intéresser nos amis libraires, parce qu'il y a une réalité financière, c'est-à-dire que même si un distributeur accueillait nos livres, il faudrait qu'il puisse les vendre. Il peut être plein de bonne volonté mais si les libraires ne les achètent pas, on n'ira pas loin et c'est là où je me dis qu'il faut alors une synergie entre les maillons de la chaîne : ne pourrait-elle pas être soutenue par l'OIF avec un appui aux diffuseurs-distributeurs qui voudraient soutenir les éditeurs francophones à la littérature ? Il serait bien d'avoir une alliance entre éditeurs, libraires et distributeurs francophones car sans l'appui institutionnel, voire politique, je ne vois pas l'issue, si ce n'est de continuer à mettre nos livres dans nos valises et les remettre aux libraires. »

Dramane Boaré : « La diffusion-distribution nous a intéressé dès le départ pour deux raisons : d'une part, avant, j'étais commercial dans une filiale d'Hachette à Abidjan, ce qui m'a permis de parcourir les différentes librairies de la sous-région ; d'autre part, quand nous avons créé les Classiques Ivoiriens, nous étions partenaires d'un groupe, les Classiques Africains et ce dernier m'avait confié la diffusion de ses titres dans la sous-région, j'avais donc deux raisons de faire de la diffusion en Afrique ; bien entendu, c'était rentable. Aujourd'hui, Classiques Ivoiriens travaille avec les principaux pays qui l'entourent. On peut les classer en plusieurs zones. Il y a les pays qui sont plus proches : Togo, Bénin, Burkina. Un moyen de transport y va tous les jours, ce qui facilite la disponibilité des livres ivoiriens dans ces pays. Le travail est facile avec ces pays et c'est la même situation pour les autres éditeurs ivoiriens. Le Mali et le Niger peuvent rejoindre le lot, mais dans une moindre mesure car il y a certaines difficultés. Au Cameroun, il y a des professionnels avec qui nous avons réussi à nous entendre. Nos livres se trouvent au Cameroun et les livres camerounais se trouvent en Côte d'Ivoire et ce partenariat est très professionnel car on s'adresse à un transitaire pour expédier nos livres. Pour en revenir aux propos d'Antoinette Corréa, il ne faut pas pour autant cracher sur la voie artisanale. Par exemple, il est dur pour un Ivoirien d'envoyer ses livres au Sénégal, ça coûte extrêmement cher. Quand on a une occasion, on le fait. Pour ma part, à travers le partenariat avec l'Oiseau Indigo, je vends beaucoup de *Bibi* en France dès que j'en ai l'occasion, alors que c'est beaucoup plus simple pour le Togo, le Bénin, etc. Nous sommes pour le moment obligés de jouer sur les deux tableaux.

La diffusion-distribution en Afrique, je comprends, j'ai écouté Marius Ngartara Ngaryengue avec un petit pincement au cœur lorsqu'il disait que les éditeurs n'en faisaient pas assez. Je pourrais dire la même chose. Il y a des libraires à qui l'on envoie un catalogue sans avoir de réponse... mais ce n'est pas cela le débat, aujourd'hui, où en sommes-nous, lorsque, après plus de 20 ans ça ne marche toujours pas ? Que faire ?

En ce qui concerne les Classiques Ivoiriens, nous avons mis en place un modèle qui n'est certes pas parfait. Cette réunion m'a permis d'avancer vu que les partenaires libraires d'Afrilivres m'ont demandé de formaliser mon offre vers les éditeurs que je pourrais diffuser et de communiquer sur cette offre-là. Donc nous communiquerons prochainement sur les pays dans lesquels nous pouvons diffuser. Nous nous adresserons notamment aussi à l'UEMOA¹ qui est demandeur pour nous aider à transporter les livres pour constituer un stock à Abidjan. Il faut qu'on ait un stock à Abidjan pour ravitailler les libraires, on ne peut pas tout le temps, à chaque commande, aller vers les différents éditeurs. L'expérience qui a été tentée avec Servedit a marché jusqu'à un certain niveau puisque les livres étaient financés par l'OIF et ont bien été vendus, mais Servedit a dépensé l'argent et n'a pas payé les éditeurs africains ; cela a été un échec.

Nous pensons faire un stock, même modeste, à Abidjan pour approvisionner tous les pays qui nous entourent. Aujourd'hui, la Compagnie ivoirienne nous permet d'approvisionner le Tchad et d'autres pays un peu plus éloignés. Nous verrons comment obtenir une réduction de 50 % sur le transport des livres comme avant. Je veux sortir de cette table ronde avec des mesures concrètes qui feront que l'année prochaine, on pourra répondre un peu plus aux libraires de la sous-région. Il y a des "coups" qui se font : je vends au Rwanda, je vends au Congo Brazzaville, mais se sont des coups et non des choses structurées. C'est vers cela que nous voulons aller et si chacun met un peu de volonté, nous pouvons réussir. Chaque fois, on dit que ça ne marche pas... mais non, il y a des petites choses se font, il faut juste les relever et les renforcer pour que la diffusion et la distribution soient revigorées. »

Sulaiman Adebowale : « Avant de parler de la diffusion et d'Amalion, je voudrais raconter une histoire, nous sommes essentiellement des conteurs d'histoire. Nos livres racontent l'histoire, le savoir, passent des informations. Souvent, il faut qu'on raconte aussi l'histoire de nous-même. Cela peut nous éclairer dans notre travail et dans nos métiers.

J'étais à l'aéroport, je m'apprêtais à voyager, et il y avait un monsieur dans la salle d'embarquement. Je l'ai vu lire un livre sur une tablette, c'était en 2010. Je me suis approché, et j'ai essayé de voir ce qu'il lisait. Au bout d'un certain temps, il m'a remarqué et nous avons commencé à échanger. Je lui ai dit : "Je suis un éditeur". Il m'a regardé, il m'a dit : "Ah, c'est dommage". Amalion avait à cette époque moins de deux ans. Que dois-je faire ? Je pense alors que ce qu'il me reste à faire c'est peut-être de commencer à cultiver le manioc... Deux ans après, Amalion est toujours là et le projet de culture du manioc est reporté. Pourquoi Amalion est-il toujours là ?

Grâce à la question que le monsieur m'a posée et le livre qu'il lisait, peut être Montesquieu, en tous cas, une œuvre classique française sur sa tablette. La première chose est qu'il ne voyait aucun lien entre ce qu'il lisait sur sa tablette et les éditeurs, leur rôle. Comment le livre était-il arrivé sur sa tablette ? Ça lui importait peu.

La deuxième chose, et cela me reconforte un peu, c'est qu'à cette époque il n'y avait pas tellement de tablettes qui circulaient à Dakar. Et les tablettes, je les voyais souvent chez les collègues éditeurs, chercheurs, mais pas dans la rue, et là c'était à l'aéroport. Et le monsieur en question allait à la Mecque, c'était le même vol qui déposait les gens à la Mecque et qui continuait ensuite vers Abou Dabi. Et lui évidemment, il se préparait pour le pèlerinage, avec de la littérature. Cela m'a reconforté. Il est donc possible qu'il y ait des gens en Afrique qui lisent sur des tablettes. Il y a des lecteurs potentiels numériques. Évidemment, il lisait un roman classique français. Il n'y a pas assez de contenu africain sur les tablettes. Ça, c'est autre chose. Et je vois dans la perception qu'il a des éditeurs l'enjeu principal d'aujourd'hui : la transformation du métier a complètement chamboulé le rôle des éditeurs francophones. D'une certaine manière, c'est dû à notre

1 Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine

manière de travailler aussi. Si un livre est bien fait, on ne pense pas à l'éditeur. Si un livre est bien diffusé, distribué, si on peut l'avoir partout, l'auteur est content, on célèbre l'écriture, l'écrivain... l'éditeur, on le laisse dans un coin. Le système de "l'autre édition", facilité par les nouvelles technologies nous a obligés à repenser nos manières de faire. Pour l'homme que j'ai rencontré à l'aéroport et pour beaucoup de gens maintenant, l'éditeur, c'est la maison, c'est le "final". C'est ça qui commence dans la perspective des gens. Ce n'est pas Flammarion, Amalion... Comment en est-on arrivé là ?

À Amalion, nous nous sommes donné une sorte de mission : publier et diffuser le savoir africain pour renforcer la compréhension entre les civilisations et celle de l'humanité. Il y a là quelque chose d'important. L'idée principale est la perspective africaine. Pour nous, cela fait partie de notre mission. Mais les lecteurs, le public, pour eux, cela ne va pas de soi. Pourquoi sommes-nous là ? Pourquoi publier avec nous ? Pourquoi plutôt que de le faire eux-mêmes ? Le savoir n'est pas restreint. Et ne doit pas être seulement scientifique ou académique. Il y a quelque chose d'important, c'est de nous assurer de notre rôle. De savoir quelle est notre utilité.

Le savoir pour nous, ce sont les mythes, les histoires, les coutumes... Toutes les choses africaines que l'on peut partager. Et j'adore le slogan de l'Oiseau Indigo, notre diffuseur en France, qui a fait la promotion de ce que nous faisons également : "D'autres façons de dire le monde". C'est-à-dire que l'on ne peut pas concurrencer la Chine, les États-Unis, l'Occident, l'Europe, la France au niveau des échelles. Ce n'est pas possible. Ce n'est pas ça qui me fait rêver. Mais ce qui peut me faire rêver, ce que je peux conseiller à toutes les maisons d'édition indépendantes, c'est d'avoir leur propre perspective, quelque chose qu'ils ont d'unique. Évidemment, on publie en français car c'est incontournable, mais depuis le début, c'est important pour nous que cela soit multilingue. On aimerait aussi publier en portugais et en langues africaines également. Il faut cet échange. Il ne faut pas ternir cet échange. L'Afrique ne peut pas faire ça. L'Afrique ne peut pas publier seulement en français et en anglais. Les choses ne changent pas facilement et il faut vraiment insister. »

Mamadou Dramé : « Ce qui caractérise le CODESRIA c'est qu'elle n'est pas une maison d'édition classique au sens d'une entreprise commerciale. Le CODESRIA est né en 1973, cela fait 41 ans maintenant. L'objectif, à la base, était la réalisation de la volonté des chercheurs africains en sciences sociales de développer des capacités et des outils scientifiques susceptibles de promouvoir la cohésion, le bien-être, le progrès des sociétés africaines ; mais surtout l'émergence d'une communauté scientifique de chercheurs panafricains, actifs pour la protection de leurs libertés intellectuelles et l'autonomie dans l'accomplissement de leur mission. On visait aussi l'élimination des barrières linguistiques, disciplinaires, régionales, des barrières de genre mais aussi de génération. Nous comptons plusieurs départements : un département recherche, un département formation et département publication. Nous sommes leader dans l'édition scientifique sur le continent africain avec 90 % de publications issues de programmes que nous créons nous-mêmes.

Nous avons 10 revues qui fonctionnent normalement, une série de livres que nous appelons les monographies qui sont des recherches faites par les Africains, et d'autres qui sont des livres sur les sciences sociales et sur le devenir du continent africain. Le CODESRIA est aussi ouvert aux auteurs non-africains travaillant sur l'Afrique et ceux qui font partie de la diaspora.

Pour la diffusion, lorsque nous publions un livre, des exemplaires sont gratuitement donnés à certains membres, anciens et actuels, et aux universités africaines qui sont membres du CODESRIA. Des copies sont envoyées aux abonnés et aux libraires partenaires. Il faut dire que nous n'en avons pas beaucoup, nous travaillons principalement avec 5 libraires dans chaque partie du continent africain.

Pour l'Europe, nous travaillons essentiellement avec la ABC, notre principal diffuseur qui fait du *print*

on demand.

Nous offrons de l'*open access*. L'essentiel de nos productions est gratuitement disponible en ligne par téléchargement à partir de notre site web, mais nous y réfléchissons car cette gratuité nous empêche parfois d'écouler notre stock. Nous imprimons en général 1 000 exemplaires et si ces exemplaires sont épuisés, nous réalisons un nouveau tirage similaire. Parfois, des gens viennent au CODESRIA et quand ils apprennent que le livre est disponible en téléchargement gratuit, ils nous disent "au revoir" et vont télécharger le livre.

Par ailleurs, nous participons à plusieurs foires sur le continent africain mais l'ambition de cette année est de participer à celles de Francfort, Pékin et San Paolo.

Plusieurs problèmes apparaissent néanmoins au niveau de la diffusion :

- Il y a d'abord une question logistique car les frais de La Poste sont très élevés.
- Par ailleurs, le système de paiement en ligne est quasi inexistant. La législation sénégalaise ne permet pas des systèmes comme Paypal.
- Il y a également des difficultés avec les libraires qui tardent à faire des relevés pour l'inventaire de la vente et cela pose des problèmes de fiabilité.
- Il existe un déséquilibre entre les productions en anglais et celles en français. Par exemple pour le livre *Tombouctou : Pour une histoire de l'érudition en Afrique de l'Ouest*, à sa troisième édition en anglais, on en était seulement à la première édition en français qui n'est pas encore écoulee. Le monde anglophone achète plus de livres que le francophone et cela induit une tendance à se pencher plutôt vers le monde anglophone.
- Enfin, il y a des problèmes de législation, notamment avec les taxes douanières. Dernièrement, en allant à la Foire du livre de Nairobi, nous avons découvert à l'aéroport que les taxes douanières avaient été augmentées et il a fallu ajouter 16 % du prix.

Notre objectif est maintenant d'être plus présents dans le numérique. Nous avons eu des contacts avec des producteurs qui n'ont pas encore abouti, mais on ne peut pas échapper à cette étape. Nous sommes dans l'optique d'élargir notre spectre de distributeurs et tous ceux qui pourraient être intéressés par notre ligne que ce soit pour la traduction, la coédition, l'impression à la demande... nous restons ouverts. »

Isabelle Grémillet : « L'Oiseau Indigo a été créée en 2009, et avant cela j'ai été libraire à l'Harmattan, j'ai travaillé à Karthala, et à Actes Sud en tant que directrice des ventes pendant 9 ans.

Pourquoi se lancer dans cette aventure-là ? Parce que ça faisait vraiment la fusion entre différentes préoccupations que j'entretenais depuis longtemps et c'est comme le disait Sulaiman Adebowale parce qu'il me semblait important de rééquilibrer la présence de l'édition africaine tellement absente en France, alors que, en tant que directrice des ventes chez Actes Sud, j'ai vu à quel point on réussissait à rendre très disponible les livres français en Afrique.

C'est après une visite chez la ABC que j'ai commencé à réfléchir à la constitution d'un pendant pour l'Afrique francophone. En 2009, on a commencé par diffuser trois éditeurs. On se retrouve après cinq ans de travail avec 31 maisons d'édition diffusés qui publient dans presque tous les domaines de l'édition : littérature, jeunesse, essais, arts, bande dessinée, etc. Ces éditeurs sont issus de sept pays : Liban, Tunisie, Maroc, Sénégal, Côte d'Ivoire, Guinée et Mali. En travaillant avec ces éditeurs et leurs auteurs, un véritable réseau s'est constitué assez rapidement, en particulier pendant le Salon de Paris, lors de notre première édition du déjeuner des partenaires de l'Oiseau Indigo. Dès le début de notre travail, on s'est rendu compte que diffuser auprès des libraires, ça allait être une chose, mais qu'il fallait y ajouter une dimension de la

promotion. Et c'est comme ça qu'est né le festival Paroles Indigo qui a pour ambition de devenir un lieu de rencontres entre professionnels et d'ouverture vers le grand public à la rencontre des éditeurs et des auteurs que nous représentons. La première édition a eu lieu à Arles en 2013 et la seconde édition vient d'avoir lieu et permet de renforcer toute cette action. Dans le prolongement de ce travail, on a appris à découvrir les éditeurs dans les autres compétences qu'ils ont puisque des éditeurs comme les Classiques Ivoiriens ou les éditions Tamyras de Beyrouth qui sont à l'origine d'un service de diffusion très actif qui vend 10 000 ouvrages par jour au Liban, en France, en Angleterre, aux États-Unis et très bientôt au Canada. Une rencontre a eu lieu entre Dramane Boaré et Cyril Hadji-Thomas qui est à l'origine de ce système de diffusion en ligne. Et depuis, on a avancé sur la mise au point d'une proposition désormais entièrement rédigée : CIL pour "Circulation Internationale du Livre", qui rassemble quatre partenaires : Cedar Brokers et le système Bookwitty pour la diffusion-distribution à partir de l'Afrique, l'Oiseau Indigo pour la diffusion et la promotion en France, et le CEC (Coopération par l'Éducation et la Culture) de Bruxelles pour la partie promotion en direction de la Belgique.

Afrilivres nous a demandé d'établir une proposition pour les éditeurs qui n'étaient pas en diffusion auprès de l'Oiseau Indigo, de manière à élargir ce principe de la diffusion. Nous plaçons beaucoup d'espoirs en ce service et si l'on arrive à obtenir les soutiens pour le financement des transports, on devrait pouvoir démarrer assez rapidement.

Je suis très heureuse de la collaboration avec les 31 éditeurs que nous représentons, c'est un travail d'une richesse extraordinaire. »

Laurence Hugues (à Isabelle Grémillet) : « Par rapport au CIL, est-ce que vous comptez fonctionner comme la ABC, avec un système d'impression à la demande au Nord ? »

Isabelle Grémillet : « La question du numérique se pose aussi sur cette question de la diffusion, mais dans la première partie du projet, ce sont des livres physiques transportés et publiés par les éditeurs eux-mêmes que nous souhaitons mettre en mouvement. »

Public : « En vous écoutant, j'ai l'impression de venir de la planète Mars, toutes ces informations-là, je viens juste d'en prendre connaissance. Et je vous félicite pour tous ces efforts, l'information doit circuler. »

Anne-Lise Schmitt : « Quelle plate-forme pour la sélection des œuvres pour la Caravane du livre ? »

Isabelle Grémillet : « Si on veut savoir ce qui se publie dans l'édition africaine, il faut monter quelque chose d'assez ambitieux pour arriver à rassembler toute cette information-là, je pense qu'il faut le faire sous forme d'un catalogue en ligne. Mais, forcément, un portail doit être porté par une structure de taille : l'OIF ou un opérateur privé. »

Sulaiman Adebowale : « Il y a des milliers de portails, que ce soit francophones ou anglophones, tous les éditeurs devraient y mettre toutes les informations sur leurs nouveautés. Il ne faut pas en créer d'autres que nous ne pourrions pas maîtriser. Il faut mutualiser les portails. Un exemple de portail, c'est Sudplanète qui regroupe 24 pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (www.spla.pro). »

Libraire : « C'est une question relative au circuit de commercialisation des éditeurs du Sud et ceux du Nord, partant du constat que les commandes des éditeurs du Nord sont extrêmement faibles. Arrivez-vous à agréger les commandes des libraires ? »

Isabelle Grémillet : « C'est par manque de connaissance des éditeurs, des auteurs et de la production que les commandes sont aussi faibles. Il nous faudrait organiser une Caravane du livre africain dans les librairies européennes à travers de beaux événements de promotion. »

Pierre Astier : « Au Mali, nous avons travaillé sur un exercice pendant plusieurs jours autour d'un projet de collection de livres de poche et nous avons surtout travaillé sur l'identité visuelle de cette collection. Pour la diffusion et pour que les livres aillent en France, il faut rendre vos productions attractives. Il y a une identité de chaque maison, la ligne graphique, la ligne éditoriale en Afrique. Les livres doivent être beaux, originaux et différents pour envahir les bibliothèques en France. »

Raphaël Thierry : « La diffusion c'est connaître l'autre, c'est l'imaginaire. Quelques soient les origines, la diffusion doit rassembler (Hamidou Sall). »

Mutualiser les actions dans l'intérêt des filières du livre francophones

Quels sont les enjeux de l'action collective pour les professionnels et comment sont-ils pris en compte par les collectifs ?

Japhet Bidjek, Presses universitaires de Yaoundé • **René Yedieti**, Librairie de France, Abidjan • **Sylvie Labas**, Librairie Folies d'encre, Saint-Denis • **Sylviane Friederich**, AILF / La Librairie, Morges • **Laurence Hugues**, AIEI • **Représentant**, Afrilivres

Modération : **Pierre Myszkowski**, BIEF

Sylvie Labas : Temps de lecture

René Yédieti : « De ces jours passés ensemble sont ressorties des choses fortes. La première dont on parle est la lecture. Nous sommes tous conscients que nous parlons ensemble de la lecture et du livre. Nous avons aussi compris que nous ne serons forts que si nous sommes ensemble, toute la chaîne du livre. Nous pouvons dire également que nous devons pousser les décisions, notamment de nos gouvernements et de certaines institutions. Pour revenir à l'exemple de la Côte d'Ivoire, c'est le combat que nous essayons de mener. J'ai la chance et l'honneur d'être le président de l'Association des libraires de Côte d'Ivoire, et je me suis donné pour mission de fédérer tous les acteurs du livre autour d'un même combat et d'arriver à obtenir auprès de nos institutions une loi sur la chaîne du livre, qui n'existe pas encore. Il y a une loi qui a été rédigée, nous en sommes presque au bout et nous travaillons ensemble avec le Ministre de la Culture, nous continuer à pousser.

Une chose que je souhaitais, c'est que la Caravane ne se fasse pas pour chaque libraire individuellement, mais avec l'ensemble des libraires, au nom de l'association ; que nous allions ensemble sur le terrain, à travers les 2 000 km, que nous mettions chacun la main à la poche, en fonction de la taille de chaque structure. Je dis souvent qu'il vaut mieux être une petite souris bien portante, qu'un gros éléphant malade. Nous essayons d'avoir de la solidarité en fonction de la santé de chacun. Le message à retenir est qu'ensemble nous serons forts. Nous avons des combats à mener ensemble, que cela soit au Sud ou au Nord. »

Japhet Bidjek : « Les Presses universitaires de Yaoundé (PUY) sont une maison d'édition créée en 1998 par la volonté des universités d'État du Cameroun d'avoir une structure éditoriale. Elles se sont alors tournée vers la Coopération française qui a accepté de mettre en place avec elles une structure éditoriale. La Coopération m'a appelé pour jouer un rôle technique, cela pendant trois ans. Au bout de trois ans, il était convenu que l'État du Cameroun devrait reprendre la maison, ce qui n'a pas été fait et nous avons continué à combattre pour faire survivre la maison. En 2004, il n'y avait toujours pas de soutien. Mais, parce que les enseignants avaient repris goût à la publication, ils ont publié énormément aux PUY. Nous avons donc continué à combattre, jusque maintenant, sans aucune subvention, sans aucune aide de l'État. Je crois que quelqu'un a dit qu'il n'y avait pas de développement sans éducation, pas d'éducation sans livre, pas de livre sans un environnement lettré qui s'appuie sur la capacité technologique d'impression, de distribution et sur l'existence des bibliothèques.

À mes débuts, je n'étais pas un éditeur, j'étais chef de production de la plus grande imprimerie du Cameroun. Mais grâce à la Coopération française, qui m'a mis entre les mains de l'OIF, j'ai bénéficié de nombreuses formations au CAFED. Cela m'a permis de comprendre ce qu'était l'édition. J'ai d'abord voulu savoir ce que l'OIF voulait. Lorsqu'on vous forme, on doit savoir pourquoi l'on vous forme. Pour savoir pourquoi celui qui vous aide met de l'argent, il faut savoir ce qu'il veut. J'ai appris que l'OIF avait la volonté de favoriser la lecture publique dans nos pays. J'ai aussi appris qu'elle voulait soutenir la filière du livre

avec ses partenaires que sont le BIEF, l'AILF, le CAFED, Afrilivres, l'APNET, etc. J'ai participé à plus de séminaires que ces partenaires-là. J'ai aussi appris que l'OIF voulait renforcer l'émergence d'un secteur marchand et aboutir à la création d'industries culturelles dans nos pays. J'ai enfin appris que l'OIF voulait soutenir et préserver les expressions culturelles francophones et la diversité.

La filière livre au Cameroun, je n'en parle pas, parce que tout le monde le sait, rien n'est fait, sinon de dire que "cette fois-ci, on va faire quelque chose". Je crois qu'il n'y a pas un éditeur camerounais qui puisse lever le doigt pour dire qu'il a eu des subventions de l'État pour produire un ouvrage. Et le plus grave, c'est qu'il n'y a pas de communication dans le livre, ni dans le secteur du Ministère de la Culture, ni dans le Ministère de l'Éducation. Chacun fait ce qu'il veut. On parle aujourd'hui de la prise en charge de nos publications scolaires. Néanmoins, après avoir eu toutes ces formations, après avoir réalisé un certain nombre d'ouvrages, près de 240, surtout universitaires, qui ont permis à plus de 80 enseignants de passer à un grade supérieur, mais aussi aux étudiants de pouvoir avoir quelque chose sous la main, parce que chez nous, vous allez en cours avec des polycopiés, jusqu'au niveau du doctorat. En 1999, quand nous avons lancé cela, en dehors des éditions CLE, il n'y avait pas de structures professionnelles impliquées dans la publication des travaux des universitaires. Lorsque l'on regarde ce qui passe dans nos pays et avec ce que nous avons appris, nous avons échangé avec beaucoup de gens, et à chaque fois, il fallait qu'un organisme intervienne pour qu'il se passe quelque chose. Je me suis alors demandé : "Est-ce qu'il faut demander à l'OIF ?" On ne peut pas former les gens et puis les laisser et ne pas voir ce qu'ils deviennent. Je crois que la solution à cette préoccupation réside dans le partenariat avec tous les acteurs régionaux travaillant dans ce secteur, ce que je ne peux pas faire tout seul. J'ai essayé de réaliser trois coéditions, un ouvrage avec le nouveau président d'Afrilivres, au Bénin ainsi qu'au Cameroun. Et d'expérience, cela a bien marché. J'ai par ailleurs pensé que si l'État ne veut pas nous donner des foires pour que nous puissions nous mettre autour d'une table, il faudra bien que nous puissions comprendre pourquoi l'État ne souhaite pas le faire. J'ai pensé que l'État pouvait faire une demande au CAFED, et si les associations d'éditeurs au Cameroun voulaient bien réfléchir à cela, on aurait pu chercher à comprendre pourquoi le Cameroun ne veut pas mettre en place une politique nationale du livre alors que l'État convient que le parent qui doit acheter le livre n'en a pas les moyens. J'ai réalisé des calculs : si chaque parent devait obligatoirement acheter pour 10 000 francs CFA par an de livres scolaires, cela ferait un montant de plus de 16 milliards de francs CFA. Cet argent peut soutenir une production que nous pouvons réaliser au Cameroun. J'ai publié un ouvrage à 20 000 exemplaires au Cameroun et j'ai alors eu un regard sur la nouvelle voie que nous prenons tous maintenant : imprimer nos publications ailleurs. J'ai fait les calculs à partir d'un ouvrage que j'ai publié à 5 000 exemplaires : le coût de production était tellement bas, pour que j'obtienne le livre à Yaoundé, c'était pratiquement le même. Nous obtenons le même résultat. Je me demande alors pourquoi ces gens qui travaillent là-bas ne peuvent pas venir chez nous : pourquoi ne pas s'installer dans nos pays ? Cela nous éviterait ces déplacements et nous éviterait de payer des droits et toutes les tracasseries douanières, la corruption, la police, etc. Ils pourraient y gagner beaucoup plus d'argent. Il y a des opérateurs qui sont très favorables à cela, mais la seule question est de savoir si les États vont permettre une action en sens.

J'ai également échangé avec des investisseurs travaillant chez nous dans les brasseries. Ils peuvent investir 20 milliards de francs CFA chez nous dans leur secteur. Je leur ai demandé s'ils savaient que s'ils investissaient cet argent dans le livre, ils réaliseraient des bénéfices bien plus importants. Mais est-ce que l'État le permettrait ? J'ai alors pensé que si l'OIF nous a formés, je ne suis pas le seul, nous sommes peut-être après le Sénégal le pays ayant le plus grand nombre d'éditeurs formés par l'OIF, et que nous rassemblerions toutes nos forces pour aller dans ce sens, nous pourrions déjà commencer à réaliser des partenariats entre nous. Je ne vais pas vous expliquer ce que c'est qu'un partenariat, des coéditions, etc

Maintenant, ce qui est plus important pour moi, concerne les éditeurs du Nord : pourquoi proposent-ils toujours de nous céder des droits et pourquoi ne leur proposons-nous pas des projets d'ouvrages ?

Nous pouvons travailler en partenariat. Ils diffuseront l'ouvrage chez eux. Parce que nous n'avons pas les moyens des éditeurs français, mais nous nous battons et nous avons les ressources pour pouvoir discuter avec eux et créer des partenariats durables.

Je voudrais lancer ici aujourd'hui un appel à l'OIF pour qu'elle regarde ces gens qu'elle a formés et qui attendent que leurs livres puissent être vendus au prix que les parents peuvent investir. Parce que quand un livre de physique coûte au Cameroun 10 000 francs CFA, combien de parents peuvent envoyer leur enfant avec ce livre à l'école ?

Pour terminer, je voudrais dire qu'en 2008, le Cameroun a accepté qu'il y ait une table ronde autour de cette question de partenariats. Tout le monde s'est alors exprimé, un ouvrage est sorti, ouvrage que j'ai seulement obtenu il y a peu. Je me suis alors demandé pourquoi on nous a fait asseoir, on nous a fait parler pendant deux jours et on ne nous a même pas envoyé le livre publié ensuite. Et ce jour-là pourtant, des gens de nos Ministères ont dit que le Cameroun avait déjà des professionnels capables de produire des livres répondant à tous les critères de qualité. »

Abdoulaye Fodé Ndione : « La maison d'édition Abis est là depuis quatre ans. Mais ce n'est pas une nouveauté, puisque j'ai auparavant travaillé dans une autre maison d'édition pendant très longtemps. Je suis aujourd'hui là pour Afrilivres et c'est l'occasion de féliciter l'ancienne équipe d'Afrilivres menée par Marie-Michèle Razafintsalama, Yasmin Issaka, la trésorière, et merci aux membres qui ont permis que je sois élu, parce que ce n'était pas évident. Nous avons adhéré à Afrilivres il y a trois ans. C'est pour moi aussi l'occasion de faire un rappel concernant cette structure panafricaine née il y a 12 ans à Dakar, en 2002, à partir d'Africultures et qui a fait son chemin jusque maintenant. Souvent, on m'a demandé ce qu'était Afrilivres. Il y avait des éditeurs africains qui ne connaissaient pas Afrilivres et je crois que ce n'est pas parce que l'ancienne équipe n'a pas réalisé une bonne communication, mais parce qu'ils n'ont pas été vers l'information. Afrilivres compte 32 membres à l'heure actuelle, et l'ancienne présidente m'a dit qu'il y avait des candidatures qui se bousculaient à l'entrée, ce qui est une très bonne chose, parce que c'est en étant ensemble que nous pouvons être quelque chose. Le nouveau bureau est composé d'un secrétaire exécutif, Sékou Fofana, et d'une trésorière, Fidèle Diomandé. Le thème qui nous réunit cet après-midi est par essence la démarche d'Afrilivres, puisque cette démarche est mutualiste. On peut le constater en regardant les relations établies entre les membres, et les coéditions. Je crois que c'est vraiment ces démarches qui montrent l'interpénétration entre les professionnels. De l'autre côté, nous pouvons voir ces échanges avec les partenaires de la chaîne du livre : les diffuseurs et les distributeurs, bien que le problème de la diffusion en Afrique demeure très présent. Je crois que nous avons compris le message et qu'Afrilivres doit multiplier ses efforts par rapport à cela, essayer de faire en sorte que l'existant soit renforcé et mieux utilisé pour montrer nos ouvrages, créer des relations entre les pays car le réel problème, c'est la diffusion Sud-Sud. Nous y travaillons donc, les Classiques Ivoiriens sont là, l'Oiseau Indigo est là aussi et nous allons aider à la création d'une structure qui puisse intervenir dans cette diffusion-là.

Le troisième point que je voudrais aussi soulever, concerne les institutions. Je crois que depuis le début, Afrilivres a compris que c'est avec ces institutions qu'elle peut faire quelque chose. Je pourrais en citer quelques unes : Africultures, l'OIF, l'ADEA, le BIEF, le CAFED, l'AILF, l'APNET... Ce que nous allons faire par rapport à toutes ces questions soulevées c'est que nous allons démarcher les institutions sous-régionales qui sont là et avec lesquelles nous pouvons établir des relations parce que nous avons besoin d'elles et elles aussi ont besoin de nous. C'est par cette synergie-là que nous allons essayer de travailler ensemble, et de mettre les livres africains en Afrique d'abord, parce que c'est un problème. Et ensuite, de pousser vers l'autre côté avec les partenaires. »

Lecture de la Charte des libraires francophones

Anne-Lise Schmitt : « En 2000, l'opération "100 libraires du monde", organisée par France Édition (devenue le BIEF, Bureau international de l'édition française), avec le soutien du Ministère des Affaires étrangères et du Ministère de la Culture, a réuni une centaine de libraires au Salon du livre de Paris. Ces rencontres ont été l'occasion d'échanges professionnels riches entre libraires, et ont renforcé leurs relations avec les professionnels du livre. Le dialogue entre libraires était engagé.

L'idée d'une Association internationale de libraires prend forme en 2001 lors du colloque de Beyrouth, consacré à la librairie dans l'espace francophone, organisé par l'Agence intergouvernementale de la francophonie (aujourd'hui Organisation internationale de la Francophonie) et France Édition, à l'initiative de deux libraires libanais, Michel Choueiri et Nadim Tarazi. Un groupe de libraires se met alors à travailler sur les statuts de celle-ci. »

Sylviane Friedrich : « Pour l'histoire de l'AILF, nous avons beaucoup parlé de la Caravane du livre ces deux derniers jours, mais j'aimerais rappeler que l'idée d'une Association internationale de libraires francophones a pris forme en 2001 lors d'un colloque à Beyrouth consacré à la librairie dans l'espace francophone. À l'époque, c'était organisé par l'Agence intergouvernementale de la francophonie. C'est en mars 2002 que l'Association internationale des libraires francophones a été créée à Paris en présence de 40 libraires répartis dans 30 pays. Aujourd'hui, l'association compte une centaine de membres représentant une soixantaine de pays avec la volonté d'illustrer le rôle des libraires dans la diffusion de la langue française et de toutes les cultures où elle s'exprime. Il s'agit aussi pour l'association de sortir les libraires francophones de leur isolement, en particulier ceux dont le nombre restreint ne permet pas de se réunir et de réfléchir à des mécanismes de partage et de solidarité verticaux et horizontaux entre libraires. Concernant ses actions, l'AILF intervient sur plusieurs domaines : la professionnalisation des libraires par des séminaires de formation régulièrement organisés, la promotion du livre et de la lecture à travers notamment la Caravane du livre.

Nous avons bien sûr beaucoup de partenaires, le CNL, l'OIF, le Ministère des Affaires étrangères, l'Institut français, etc. Nous avons depuis 2002 assuré une cinquantaine de formations en partie réalisées avec le BIEF. Nous avons 2 000 abonnés à notre lettre d'information, 62 libraires signataires de notre Charte du libraire francophone. Nous avons des dizaines de libraires qui ont bénéficié d'un accompagnement individualisé et environ 20 000 personnes touchées par la Caravane du livre et de la lecture organisée dans environ 13 pays africains. »

Laurence Hugues : « L'Alliance internationale des éditeurs indépendants a été créée comme l'AILF en 2002 à partir d'un petit groupe d'éditeurs. La particularité de l'Alliance c'est qu'elle n'est pas uniquement francophone. Elle est composée de 400 éditeurs de 45 pays à travers le monde, organisés en six réseaux linguistiques. Un réseau francophone, hispanophone, lusophone, anglophone, arabophone et persanophone. L'AILF est membre observateur de l'Alliance depuis 2009 et il y a une réelle synergie entre les collectifs. Très rapidement, je vais évoquer les grandes activités de l'Alliance : le développement d'un programme de coéditions solidaires et de traductions, le développement de liens interlinguistiques entre les différents réseaux de l'Alliance, c'est-à-dire à partir de rencontres, d'ateliers et d'actions de plaidoyers. Un troisième axe d'action est d'outiller et d'accompagner les éditeurs, que ce soit sur les questions du numérique ou bien d'autres outils répondant aux attentes des éditeurs. Le quatrième point, le plus naturel finalement : faire entendre la voix des éditeurs indépendants et défendre ce que l'on appelle la

bibliodiversité, c'est-à-dire la diversité culturelle appliquée au livre. Dans ce cadre-là, nous sortons d'une période d'Assises et nous avons une déclaration internationale des éditeurs indépendants pour faire vivre et renforcer ensemble la bibliodiversité, que je vous invite à diffuser largement autour de vous. »

Pierre Myszkowski : « Ces rencontres sont le résultat d'un processus entamé il y a déjà plusieurs années. Elles sont les cinquièmes du genre, initiées en 2009 à Beyrouth à l'initiative de l'OIF. L'idée était de réunir en un seul lieu éditeurs et libraires dans le cadre de rencontres interprofessionnelles. La Charte internationale des libraires francophones avait été lancée en 2009, à l'occasion du Salon du livre de Beyrouth. L'Alliance était présente à cette époque-là et il y avait eu l'annonce d'un programme autour des cessions de droits Nord-Sud. Il y avait à ce niveau un objectif mais celui-ci a été un peu "détourné"... Néanmoins, nous avons repris d'année en année cette idée de rencontres interprofessionnelles. Tunis, Abidjan et Casablanca l'année dernière. Il est vrai que l'an dernier nous nous étions engagés sur un travail qui ne soit pas simplement de réunir des éditeurs et des libraires et de dresser un état des lieux des propositions et recommandations, et de dire "on devrait faire ceci, on devrait monter un site, un portail...". J'ai d'ailleurs apprécié l'intervention de Sulaiman Adebouale tout à l'heure qui nous disait "arrêtons d'ajouter des portails aux portails...". Mais l'idée était effectivement de nous appuyer sur des synergies. Dans l'idée de synergie, il y a l'énergie, et le but est que celle-ci ne soit pas dispersée et qu'on la réunisse dans une même direction. Très concrètement, à l'issue des rencontres de Casablanca, en lien étroit avec l'OIF et avec Myriam Senghor-Ba, l'idée a été de monter un petit groupe de travail et de travailler justement sur cette idée qui peut paraître évidente de l'intérieur, mais qui ne l'est pas quand on est à l'extérieur, à savoir l'idée de créer des synergies, ou un point commun entre le travail que les collectifs font. Alors nous en sommes là, une année s'est écoulée et l'on a fait énormément de choses, ce qui est l'occasion de rappeler ces dernières. Nous souhaitons donc vous montrer à vous professionnels, et en partant de ce que vous nous dites en quoi finalement "nos" actions – sans rentrer dans le détail, le BIEF est dans une position un peu singulière –, en tous cas l'action des collectifs se conjugue réellement, autour d'objectifs très concrets. Nous allons donc vous les rappeler et vous dire quelles nouvelles directions nous souhaitons prendre. »

Laurence Hugues, Sylviane Friedrich, Anne-Lise Schmitt, Abdoulaye Fodé Ndione :

Compilation des différents travaux de collectifs. Texte martyr que nous vous proposons et que nous avons travaillé ce matin. Nous allons vous le lire et vous laisser réagir dessus. Il s'agit là de propositions que l'on adresse aux pouvoirs publics.

Pierre Myszkowski : « Il y a le contexte très particulier du sommet de la Francophonie à la fin de la semaine et l'objectif de nous inscrire là dans une dimension collective. »

Lecture de déclaration :

Dans le prolongement du 10^e anniversaire de la Caravane du livre et des recommandations de l'AILF aux Ministres de la Culture de la CEDEAO à Abidjan en 2012, des Assises internationales de l'édition indépendante et des principes affirmés dans la déclaration internationale des éditeurs indépendant de 2014, déclarons notre ferme volonté d'agir ensemble pour la promotion du livre, de la lecture et de l'accès au livre...

Clôture des rencontres